Volume 35, 1965

N° 1

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



REVUE TRIMESTRIELLE

DE LA

SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

Rédaction : 55, rue de Buffon, Paris (V^e^)



L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

fondée sous la direction de J. DELACOUR

Abonnement annuel : France et Etranger : 34 F.

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (V^{e}).

Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la « Société Ornithologique de France ».

Compte Chèques Postaux Paris 544-78.

AVIS IMPORTANT

Par suite de la récupération d'un certain stock, nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres que nous pouvons mettre à leur disposition les années arriérées suivantes de « *L'Oiseau et la R.F.O.* », au prix de :

45,00 F : 1934 - 1935 - 1937 - 1946 - 1954 - 1956.
30,00 F : 1932 - 1933 - 1938 - 1949 - 1957.
20,00 F : 1952 - 1955 - 1958 - 1959 - 1960 - 1961 - 1962.
12,00 F : 1941 - 1942 - 1947 - 1951.

Les auteurs sont priés d'envoyer leurs manuscrits dactylographiés, sans aucune indication typographique.

Volume 35 Année 1965

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



REVUE TRIMESTRIELLE
DE LA
SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE
Rédaction : 55, rue de Buffon, Paris (V^e)



L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

SOMMAIRE

NOTE CRITIQUE SUR LES TROCHILIDES DES GENRES *TIMOLIA* ET *AUGASMA*

par J. Berlioz

Les spécimens de Trochilidés que les systématiciens ont rangés, faute de mieux, dans les deux genres si mal définis : *Timolia* et *Augasma* restent en réalité depuis longtemps des énigmes au sujet desquelles aucun éclaircissement définitif n'a jamais pu être apporté. Les riches sources de documentation fournies pendant un temps par la plumasserie (d'où ils proviennent presque tous) étant actuellement épuisées, il ne reste donc plus que fort peu de chances de pouvoir jamais élucider vraiment la question de leur identité. Une difficulté supplémentaire surgit en outre du fait que ces spécimens (au nombre tout au plus d'une vingtaine) sont dispersés dans plusieurs musées et collections du monde et qu'il devient ainsi d'autant plus ardu de les étudier comparativement tous réunis : quelques-uns d'entre eux paraissent être très probablement des hybrides (tels « *Timolia scapulata* », « *Timolia caeruleolavata* », etc.), d'autres représentent sans doute des espèces particulières, restées rarissimes.

Une étude de ces Oiseaux avait été déjà présentée, il y a près de soixante ans, par E. Simon et K. Hellmayr (*Novit. Zoolog.*, 1908, pp. 6-10) : quelques faits nouveaux sont venus depuis lors modifier les conceptions de ces auteurs et leur interprétation peut paraître sur plusieurs points très discutable. Il semble par exemple dès l'abord que quelque confusion ait pu être introduite par la seule consultation des textes du fait que tous ces oiseaux ont été invariablement décrits avec une couleur « vert bleuâtre » (sans discrimination de teinte) et une parure de plumes lumineuses sur le dessus de la tête (alors que chez certains de ces individus cette parure est parfois très incomplète). Ayant eu la possibilité récemment d'étudier un certain nombre de ces spécimens, entre autres les types du British Museum, le présent travail se propose donc de mettre au point le résultat de ces nouvelles confrontations.

L'Oiseau et R.F.O., V. 35, 1965. n° 1.

Quelques-unes seulement de ces prétendues « espèces » seront envisagées ici.

1° « *Timolia Lerchi* » Mulsant et Verreaux.

Sous ce vocable, SIMON et HELLMAYR, puis, plus tard, E. SIMON (*Hist. nat. Troch.*, 1921, p. 76), mentionnent trois spécimens, trouvés tous trois parmi les lots commerciaux de Colombie :

— *a*) le « type » de *T. Lerchi*, actuellement au Muséum de New-York. D'après la description originale, cet oiseau serait caractérisé par la présence de quelques plumes bleu métallique sur le vertex et par le menton également bleu. En raison de cette parure céphalique incomplète, SIMON et HELLMAYR le considèrent comme probablement incomplètement adulte et, à mon avis, c'est peut-être plutôt tout simplement un indice d'hybridité ;

— *b*) le « type » d'*Agyrtria tenebrosa* Hartert, actuellement aussi au Muséum de New-York, et que SIMON et HELLMAYR estiment — un peu dubitativement — représenter un autre stade, immature également, du précédent ;

— *c*) un spécimen actuellement dans ma collection (ancienne collection GOUNELLE-BUTLER), se rapprochant de la description du type de *T. Lerchi* par les plumes bleu métallique éparses sur le vertex, mais dépourvu de bleu sur le menton.

Je ne connais malheureusement pas *de visu* les deux premiers de ces spécimens. Mais de la comparaison de leurs descriptions originales, qui comportent de si notables divergences, il peut paraître que l'homologation proposée par SIMON et HELLMAYR est pour le moins très suspecte. La description d'*Ag. tenebrosa* — et, bien mieux même, son classement original dans le genre *Agyrtria* (= *Agyrtrina* actuel) — implique comme caractères distinctifs essentiels la base blanche très ostensible des plumes vertes de la gorge et de la poitrine (le dessous du corps blanc pur est souvent caractéristique des *Agyrtrina*) et le dessus de la tête entièrement bleu, « comme *Saucerottia cyanifrons* », — deux particularités qui, jointes à l'absence de bleu sur le menton, ne s'accordent guère avec la description de *T. Lerchi*, ni surtout avec l'assimilation de ces deux Oiseaux à des immatures d'une même entité spécifique !

Bien mieux aussi, cette description d'*Ag. tenebrosa* paraît convenir assez bien dans l'ensemble à un autre spécimen de ma collection, trouvé également dans un lot commercial de Trochilidés de Bogota, et que je considère comme étant probablement un hybride :

Saucerottia cyanifrons × *Agyrtrina Franciae*, deux espèces coexistant en abondance en certaines parties de la Colombie, la seule différence que je note étant pourtant que, chez mon spécimen, toute la portion basale des rectrices, rendue bien visible par l'absence accidentelle, malheureusement, des sous-caudales, est d'un bronzé cuivreux assez clair, détail qui n'est pas mentionné dans la description de HARTERT.

Quant au spécimen de *T. Lerchi* de ma collection, sa brillante couleur vert métallique, presque uniforme sur tout le dessous du corps et passant au noirâtre sur les plus longues sous-caudales, lui donne un aspect bien adulte et sa parure céphalique bleue incomplète et mal définie, ainsi que la teinte bleuâtre des flancs, me paraissent être beaucoup plus l'indice d'une hybridité probable (? *Thalurania* sp. × sp.) que d'un état d'immaturité. En tout cas aussi, l'absence de bleu sur le menton le différencierait du type de *T. Lerchi*.

Il faut rappeler ici qu'un spécimen du British Museum, provenant de l'ancienne collection SALVIN et GODMAN, décrit par ces auteurs et figuré par SHARPE (supplément à la Monographie de GOULD) sous le nom de *Tim. Lerchi*, puis assimilé plus tard par SIMON et HELLMAYR à *Augasma smaragdinea*, ressemble beaucoup au spécimen précédent et que la localité « Brésil » attribuée par les auteurs à ce sujet (acquis de H. WHITELY) reste tout à fait incertaine tout comme son mode de préparation. La seule différence notable entre eux est que chez ce spécimen du British Museum, avec un bec un peu plus court, le vertex ne présente pas de plume bleues individualisées bien nettes, mais au contraire, une teinte bleuâtre plus diffuse (ainsi que sur le menton) sur un fond vert plus lumineux, — ce qui le rapproche évidemment aussi d'*Aug. smaragdinea*.

Enfin, pour en terminer avec *T. Lerchi*, rappelons que j'ai mentionné déjà, dans une publication antérieure, un Oiseau de ma collection trouvé aussi dans un lot de Colombie comme un hybride possible : *Thalurania nigrofasciata* × *Chrysuronia Œnone* ; ses plumes bleues éparses sur le vertex et son

étroite bande mentonnière bleue bien définie rappellent quelque peu la description originale de *T. Lerchi*, le second de ces caractères ne se retrouvant même chez aucun des autres spécimens qui ont été assimilés à cette prétendue espèce.

En résumé, je garde la conviction que le nom de « *Timolia Lerchi* » ne s'applique en fait à aucune espèce de Trochilidé bien définie et qu'il n'a servi qu'à désigner divers cas variés d'hybridation accidentelle, d'une nature le plus souvent incontrôlable (les espèces de Trochilidés à tête bleue étant nombreuses).

2° « *Timolia chlorocephala* (Bourc.) » (= *Hylocharis chlorocephala* Bourcier).

Tout autre est le cas de cet Oiseau, dont le type et unique spécimen connu appartient au British Museum et dont la figuration dans l'ouvrage de Gould (vol. V, pl. 332) peut donner une idée assez exacte.

L'examen direct de ce type ne m'a pas permis en effet de déceler ce qui a pu induire Simon et Hellmayr à le traiter comme « non adulte » ! Bien au contraire, il a toutes les apparences d'un parfait adulte, auquel la couleur particulière des supra-caudales, bronzé-olive en contraste avec le vert du dos, et celle des sous-caudales, blanc pur à disques vert métallique, octroient un aspect assez particulier. Par ailleurs, la parure céphalique vert émeraude entièrement développée, la couleur verte uniforme du dessous du corps et celle, noir-bleu d'acier uniforme également, de toutes les rectrices lui confèrent une ressemblance certaine avec les espèces du genre *Saucerottia*, parmi lesquelles, l'un comme l'autre, Simon et Hartert l'avaient spontanément rangé dans leurs premiers ouvrages respectifs (Simon : Catal. des Trochil. ; — Hartert : *Trochilidae* [Das Tierreich]). Ajoutons enfin que la queue de cet Oiseau est un peu échancrée et que son bec, assez long, a la mandibule supérieure non pas noire, mais d'une teinte brun foncé, — résultat peut-être d'une altération, mais peut-être aussi origine de sa description sous le vocable générique « *Hylocharis* ».

L'origine géographique de ce spécimen, décrit primitivement par Bourcier comme provenant de « Guaranda, Ecuador », puis considérée par les auteurs ultérieurs comme étant probablement le Brésil, est on ne peut plus douteuse : sa parenté possible avec les *Saucerottia* n'est guère en faveur de

cette origine brésilienne supposée et son mode de préparation reste à ce sujet sans aucune valeur indicative.

Il s'agit en tout cas apparemment d'une espèce bien définie, et c'est à tort que j'avais pensé pouvoir en rapprocher peut-être un spécimen brésilien, au Muséum de Paris, qui est en réalité plus à sa place comme *Augasma smaragdinea* (voir ci-après et J. Berlioz, *Bull. Mus. Hist. nat.*, 1948, p. 57 ; à cette époque, il ne m'avait pas été possible d'étudier les « types » du British Museum et les conclusions de cet article doivent être en partie modifiées).

3° « *Augasma smaragdinea* » Gould.

Sous ce nom, Simon et Hellmayr (*l. c.*) ont admis et rangé les cinq spécimens suivants :

a) le « type » de Gould (redécrit l'année suivante par son auteur sous le nom d' « *Augasma smaragdo caerulea* »), d'origine brésilienne, actuellement au British Museum, et considéré par Simon et Hellmayr comme ♂ immature ;

b) un deuxième spécimen au British Museum, qui est celui, mentionné ci-dessus, qui fut dénommé par Salvin et Godman *Timolia Lerchi* et considéré par Simon et Hellmayr comme ♂ adulte ;

c) un spécimen au Musée de Francfort-sur-le-Main, ♂ immature ;

d) et *e*) deux spécimens adultes, actuellement dans ma collection (ancienne collection E. Simon).

A cette liste il convient d'ajouter un sixième spécimen, d'origine brésilienne également, au Muséum de Paris, que j'ai signalé moi-même déjà dans un travail antérieur (voir ci-dessus, *l. c.*) et dont l'existence paraît être restée complètement ignorée de Simon et Hellmayr.

Or ce spécimen de Paris ressemble très étroitement, comme j'ai pu m'en assurer récemment, au type de Londres : mêmes proportions exactement (1), mêmes couleurs générales, même pattern également (y compris les pointes blanchâtres des rectrices latérales, indice d'une immaturité probable, mais qui, chez le spécimen de Paris, sont presque oblitérées), avec

(1) C'est par suite d'un lapsus que dans le travail précité (*Bull. Mus.*, 1948), la longueur de l'aile a été donnée comme « 64 » : il faut lire en réalité « 54 ».

toutefois cette différence que le type de Londres présente sur le vert brillant du front et du menton des traces nettement bleuâtres, qui font défaut pratiquement chez le spécimen de Paris. Il ne peut pourtant guère faire de doute que ce soient bien là les deux spécimens de l'espèce dont GOULD a parlé dans sa description originale, mais l'adjectif « greenish blue » qu'il attribue à la couleur de la tête dans son texte en exagère certainement le caractère « bleuâtre » (« bluish green » me paraîtrait plus exact) et la figuration de l'Oiseau qui accompagne ce texte (*Mon. Troch.*, vol. V, 1861, pl. 331) est à ce sujet plus conforme à la vérité. En tout cas, *Aug. smaragdinea* paraît bien être une espèce valable et certainement différente, comme GOULD l'a d'ailleurs précisé, de « *Timolia chlorocephala* », malgré une certaine ressemblance superficielle, sa couleur verte, plutôt plus brillante, rappelant davantage celle des *Chlorestes* que celle des *Saucerottia*.

Le spécimen du Musée de Francfort m'est malheureusement inconnu en nature.

Restent donc les trois spécimens *b*, *d* et *e* de SIMON et HELLMAYR, considérés par ces auteurs comme représentant le stade tout à fait adulte de l'espèce. Or c'est ici qu'apparaît encore une confusion évidente, car si les deux spécimens *d* et *e* de la collection SIMON sont effectivement bien semblables l'un à l'autre, ils diffèrent par contre sensiblement du troisième, ainsi qu'il ressort déjà des mensurations indiquées par ces auteurs : le spécimen de Londres (*Timolia Lerchi* pour SALVIN et GODMAN, *Augasma smaragdinea* adulte pour SIMON et HELLMAYR) est en effet de taille nettement plus forte, avec la queue simplement très échancrée ; les deux autres ont, avec une taille plus faible, une queue profondément fourchue. Mais surtout la teinte vert bleuâtre qui leur est à tous attribuée par les descriptions est en fait bien différente selon les individus : d'un vert métallique plus franc et plus soutenu chez le spécimen de Londres, et au contraire d'une nuance « aigue-marine » plus claire chez ceux de la collection SIMON qui, loin de représenter l'*A. smaragdinea* typique, comme j'avais pu le penser, représentent sans doute une autre entité spécifique.

Il y aurait donc, à mon avis, parmi ces cinq Oiseaux (abstraction faite du spécimen de Francfort, que je ne connais pas) en réalité trois entités distinctes :

1° *Augasma smaragdinea* Gould, espèce représentée

actuellement par le type du British Museum et le spécimen du Muséum de Paris : dessus de la tête et dessous du corps d'un vert franc lumineux, avec plus ou moins de tons bleuâtres sur le front et le menton ; supra-caudales du même vert que le dos ou même un peu plus bleuâtres ; sous-caudales vertes frangées de gris sale ; queue un peu fourchue, noir bleu d'acier, les rectrices médianes teintées de bronze, les deux paires latérales brièvement pointées de blanc (sans doute caractère d'immaturité).

2° Un spécimen douteux, au British Museum, de taille un peu plus forte que les autres et qui n'est peut-être qu'un hybride rappelant plus ou moins les précédents « *Timolia Lerchi* ».

3° Deux spécimens ♂♂ adultes (collection Simon), représentant, eux, une espèce non encore nommée, un peu plus petite même qu'*Aug. smaragdinea* et qu'en raison de leur teinte si particulière je propose de désigner sous le nom

Augasma cyaneo-beryllina nov. sp.

Description : dessus de la tête jusqu'à l'occiput et menton bleu verdâtre glacé clair et luisant, passant insensiblement au vert bleuâtre clair et brillant sur le dessous du corps et au vert métallique plus franc (teinte ordinaire des Trochilidés) sur le dos et les sous-caudales. Queue très profondément fourchue, entièrement noir-bleu d'acier, les rectrices latérales un peu acuminées. Bec à mandibule supérieure noire, l'inférieure pâle à pointe noire.

Dimensions : aile, 47-50 mm. ; bec, 17-18 mm. ; queue, 35-38 mm. ; (furca : 15 et 17 mm. respectivement).

Ces deux Oiseaux, dont le mode de préparation marque nettement l'origine (Bahia, Brésil), ont une couleur si spéciale parmi tous les Trochilidés connus qu'ils ne sauraient être confondus avec nul autre. Vu leur très bon état de conservation, malgré leur vétusté, on peut s'étonner qu'ils soient restés si longtemps homologues à *Aug. smaragdinea*, et seule sans doute l'espérance de trouver un jour des éclaircissements plus précis à toutes ces identités énigmatiques a pu en faire différer la description.

Aug. cyaneo-beryllina, bien que connu peut-être encore seulement par ces deux spécimens, me paraît être en tout cas une espèce à part, distincte d'*Aug. smaragdinea* par sa taille un peu plus faible, par sa teinte plus claire et plus bleue sur la tête, et par sa queue bien plus profondément fourchue. En raison de son système de coloration très clair, je ne serais pas surpris qu'elle soit particulière à des régions très arides et découvertes dans l'intérieur de l'état de Bahia ou quelque autre point voisin dans le Nord Est du Brésil.

Quant à l'*Augasma chlorophana* Simon, type unique dans ma collection, en provenance de Bahia, je crois très probable que selon la suggestion même de son auteur et les comparaisons que j'avais pu faire déjà avec l'*Aug. smaragdinea* du Museum de Paris, il s'agit simplement de la femelle de cette dernière espèce les marques blanches des rectrices latérales étant entre autres en faveur de cette probabilité, — et non pas, bien entendu, d'*Aug. cyaneo-beryllina*, dont j'avais pu remarquer, en étudiant la collection Simon, que les proportions sensiblement plus faibles ne s'accordaient qu'imparfaitement avec cette hypothèse.

RECHERCHES
SUR LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE REPRODUCTION CHEZ QUELQUES OISEAUX D'EURE-ET-LOIR DE 1920 à 1962

par André LABITTE

Après avoir essayé de déterminer le début de la ponte des oiseaux nicheurs de cette région (1) depuis une trentaine d'années, afin d'établir une date moyenne pour chaque espèce, j'ai pensé qu'il serait également intéressant de connaître pendant combien de temps l'œuvre reproductrice était capable de se manifester, non pas au cours d'une même année, mais d'une façon générale : autrement dit, déterminer le plus exactement possible les dates limites extrêmes depuis le début de la ponte la plus précoce jusqu'à l'éclosion de la plus tardive.

Les espèces, qu'elles soient à ponte annuelle unique ou multiple, peuvent, on le sait, voir augmenter la durée normale de leur période de reproduction. Des pontes de remplacement (2) venant parfois, même à plusieurs reprises, pallier la destruction des pontes normales.

C'est ainsi que des espèces comme la Pie (*Pica pica*) et la Corneille noire (*Corvus corone*) qui ne font normalement qu'une seule ponte chaque année peuvent la remplacer plusieurs fois si le besoin s'en fait sentir, ce qui prolonge d'autant la période normale.

Certaines espèces sont plus prolifiques que d'autres et sont aptes à consacrer un temps plus ou moins prolongé à l'œuvre reproductrice.

J'ai déjà donné dans « Rythme et cadence de ponte » (3) le nombre d'œufs que, par espèce, pouvait produire la même femelle au cours d'une saison. Le tableau suivant donne les dates limites extrêmes entre lesquelles les espèces étalent la période des pontes suivant les conditions plus ou moins exceptionnelles rencontrées d'une année sur l'autre.

(1) *L'Ois. et R.F.O.*, 1961, p. 240
(2) *L'Ois. et R.F.O.*, 1932, p. 623.
(3) *L'Ois. et R.F.O.*, 1960, p. 219.

Il est évident que ce petit travail, quoique basé sur de multiples observations faites au cours de quarante-deux années (de 1920 à 1962), ne peut prétendre malgré tout à la perfection. Il n'a qu'une valeur indicative pour une région déterminée. Mais il permet de comparer les modalités de la reproduction relatives à cette contrée par rapport à d'autres et de faire ressortir les différences de durée de temps consacrées à la reproduction par les divers représentants d'une même famille, comme par exemple chez les Corvidés, entre *Pica pica* et *Garrulus glandarius*. La première peut utiliser un délai d'environ 97 jours, tandis que le second atteint exceptionnellement 61 jours. De même entre *Corvus corone*, dont la ponte peut s'étaler sur 72 jours environ et *Corvus monedula* dont je n'ai jamais constaté la présence d'œufs après le 31 mai, soit un délai de 50 jours seulement.

Chez les Fringillidés, j'ai constaté les mêmes différences, par exemple entre *Pyrrhula pyrrhula* (47 jours) et *Carduelis cannabina* dont j'ai contrôlé un début de ponte le 20 mars 1957 et trouvé (très exceptionnellement il est vrai) cinq œufs, à peine incubés, le 2 août 1936. Citons encore 108 jours pour le Verdier *Chloris chloris*.

Chez nos deux Bruants *Emberiza citrinella* et *cirlus* cette période est particulièrement longue puisque pour le Bruant jaune j'ai compté 134 jours ; la ponte la plus précoce date du 21 avril 1961 et j'ai trouvé une ponte de trois œufs couvés d'environ 3 jours le 2 septembre 1941. Pour le Zizi : 133 jours, entre le 9 avril (1954) et le 20 août (1938).

Parmi les Alaudidés, *Alauda arvensis* semble être capable de disposer d'un temps relativement long entre le 14 avril (1952) qui paraît être la date la plus précoce de ponte, et celle du 3 septembre (1948) où trois œufs étaient encore en incubation, ce qui confirme à peu près les indications données par celle du 12 août (1936), date à laquelle j'ai trouvé une ponte fraîche de quatre œufs, soit un délai de 142 jours environ. En revanche, je n'ai constaté que 119 jours chez *Galerida cristata* et 88 jours chez *Lullula arborea*.

Chez les Picidés, l'œuvre reproductrice est relativement courte et à peu près égale chez nos trois espèces. Je n'ai jamais vu employer plus de 49 jours par *Picus viridis* ; pourtant plusieurs couples ont effectué au cours de cette courte période deux pontes de remplacement en plus de la ponte normale qui comportait déjà huit œufs ! Date la plus tar-

dive : 2 juin en 1949. J'ai constaté 45 jours chez les Pics épeiche et épeichette, pour lesquels la ponte ne dépassait pas non plus fin mai ou le tout début de juin.

En ce qui concerne les estivants-nicheurs, nos trois Fauvettes les plus communes semblent utiliser une période à peu près identique. *Sylvia atricapilla* : 69 jours entre le 7 avril (1945), et le 25 juin (1933), trois œufs frais dans un nid. *Sylvia borin* : 73 jours, entre le 6 mai (1947) et le 24 juillet (1933) où une ponte de quatre œufs couvés d'environ 6 jours indiquent la date de ponte au 18 juillet. Ces délais paraissent leur permettre de mener à terme deux pontes normales.

Sylvia communis semble disposer d'un temps plus long puisque j'ai compté 88 jours entre le 29 avril (1945) et le 26 juillet (1944) où quatre œufs très légèrement incubés furent découverts. Délai plus grand que chez les deux autres Fauvettes, est sans doute provoqué par plusieurs pontes de remplacement, peut-être même par trois nichées normales pour certains couples.

A côté de ces espèces qui utilisent de longues périodes pour produire soit deux pontes normales, soit des pontes de remplacement, il en existe qui n'utilisent que des délais très courts, par manque de temps, le départ en migration ayant lieu plus tôt.

Les espèces suivantes en témoignent :

Pie-grièche (*Lanius collurio*), environ 42 jours ;
Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), 45 jours ;
Loriot (*Oriolus oriolus*), 43 jours ;
Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), 45 jours ;
Martinet noir (*Apus apus*), 35 jours environ.

Temps à peine nécessaire à l'exécution d'une ponte de remplacement, surtout si la première était très incubée. Exceptionnellement, j'ai constaté l'exécution de deux pontes de remplacement en plus de la normale chez le Loriot, qui refit un nid et une ponte de quatre œufs entre 10 et 13 jours après la disparition d'une première ponte non encore incubée.

Inversement, le record de longue durée appartient au Pigeon ramier (*Columba palumbus*) qui a pondu le 25 mars (1939) et dont j'ai encore trouvé la ponte le 4 octobre (1936). Une autre année, deux jeunes étaient encore au nid la veille de la Toussaint ! Cela donne un délai approximatif de 189 jours !

Durée de la période de reproduction (1)

Espèces	Début de ponte	Derniers œufs trouvés	Observations
Buteo buteo	8 avril 1951	20 mai 1956	1 œuf frais
Accipiter nisus	3 mai 1937	10 juillet 1940	2 » inc. 8 j.
Accipiter gentilis	1er avril 1954	11 mai 1952	2 » inc. 18 j.
Circus cyaneus	16 mai 1939	15 juin 1938	3 » debut d'inc.
Circus pygargus	12 mai 1947	25 juin 1952	2 » »
Pernis apivorus	5 juin 1940 ?	?	.
Falco subbuteo	3 juin 1948 ?	?	?
Falco tinnunculus	31 mars 1931	14 juin 1937	5 » inc. 6/7 j.
Perdix perdix	19 avril 1939	20 août 1938	9 » inc. 10 j.
Coturnix coturnix	15 avril 1944 et 1945	14 août 1945	11 » inc. 15 j
Crex crex	27 mai 1938	7 juillet 1937	8 » inc. 6/7 j.
Gallinula chloropus	2[illegible] mars 1959	17 juillet 1926	7 » inc. 12 j.
Otis tetrax	20 mai 1949	14 juillet 1948	2 » inc. 15 j.
Vanellus vanellus	20 avril 1949	?	?
Burhinus oedicnemus	20 avril 1951	26 juillet 1931	2 » frais
Columba oenas	12 avril 1952	6 juillet 1949	2 » 2/3 j. d'inc.
Columba palumbus	25 mars 1939	1 octobre 1936	2 » inc. 3/4 j.
Streptopelia turtur	7 mai 1948	18 août 1939	2 » inc. 4/5 j
Cuculus canorus	27 avril 1926	15 juillet 1952	1 » inc. 12 j.
Tyto alba	6 mars 1937	5 août 1938	1 » inc. 12 j.
Athene noctua	4 avril 1938	20 juin 1937	1 » inc. 8 j.

(1) Nous avons suivi l'ordre systématique du « Guide des Oiseaux d'Europe ».

Espèces	Début de ponte	Derniers œufs trouvés	Observations
Strix aluco	11 février 1958	13 mai 1952	3 œufs inc. 8/10 j.
Asio otus	19 mars 1941	5 juin 1946	4 » inc. 7/8 j.
Caprimulgus europaeus	1er juin 1948	10 juillet 1948	2 » inc. 3 j.
Apus apus	2[illegible] mai 1948	?	?
Alcedo atthis	9 avril 1938	?	?
Upupa epops	15 mai 1953	15 juin 1953	6 » inc. 4 6 j.
Picus viridis	11 avril 1952	2 juin 1949	7 » inc. 6 j.
Dendrocopos major	17 avril 1957	30 mai 1948	5 » inc. 7 8 j.
Dendrocopos minor	30 avril 1930	15 juin 1935	4 » inc. 5 7 j.
Jynx torquilla	12 mai 1946	1[illegible] juin 1953	10 » début
Galerida cristata	27 mars 1938	24 juillet 1938	4 » inc. 3
Lullula arborea	5 avril 1938	[illegible] juin 1935	4 » frais
Alauda arvensis	14 avril 1952	1[illegible] août 1936 et 3 sept 1948	4 » début d'inc 3 » inc. 8 j.
Hirundo rustica	[illegible] mai 1937	1[illegible] août 1949	4 » inc. 8 j.
Delichon urbica	1[illegible] mai 1938	[illegible] août 1936	4 » inc. 4 [illegible] j.
Riparia riparia	20 mai 1949	14 juillet 1938	4 » inc. 10 j.
Oriolus oriolus	1[illegible] mai 1960	28 juin 1939	3 » début d'inc.
Corvus corone	2[illegible] mars 1956	[illegible] et 11 juin 1938	4 » inc. 5/6 j.
Corvus frugilegus	3 mars 1943	[illegible] mai 1944	3 » inc. 3/4 j.
Corvus monedula	12 avril 1938	20 mai 1944	4 » inc. 2/3 j.
Pica pica	2[illegible] mars 194[illegible] et 1952	[illegible] juin 1937 et 17 juin 1941	5 » frais
Garrulus glandarius	17 avril 1946	17 juin 1941	5 » inc. 2/3 j.
Parus major	30 mars 1957	20 juin 1926	11 » début d'inc.
Parus caeruleus	24 mars 1961	12 juin 1937	9 » début d'inc

Espèces	Début de ponte	Derniers œufs trouvés	Observations
Parus cristatus	17 avril 1953 et 8 avril 1949	10 mai 1961	7 œufs inc. 4/5 j.
Parus palustris	1er avril 1957	?	
Parus atricapillus	16 avril 1936	20 mai 1928	6 » inc. 3/4 j.
Aegithalos caudatus	21 mars 1958	8 mai 1937	9 » frais
Sitta europaea	31 mars 1948	10 juin 1938	7 » inc. 5 j.
Certhia brachydactyla	9 avril 1954	11 juin 1937	5 » inc. 4 j.
Troglodytes troglodytes	1er avril 1957	7 août 1939	4 » début d'inc.
Turdus viscivorus	14 mars 1961	8 juillet 1937	3 » inc. 8 j
Turdus ericetorum	27 mars 1953	18 juillet 1947	4 » inc. 4/5 j.
Turdus merula	28 février 1961 et 4 mars 1960	21 juillet 1935	4 » frais
Saxicola torquata	17 mars 1957 27 mars 1948 29 mars 1952	5 août 1938	5 » inc. 5 j.
Phoenicurus phoenicurus	21 avril 1937	25 juin 1938	4 » début d'inc.
Phoenicurus ochruros	12 avril 1937	3 juillet 1925	4 » début d'inc.
Luscinia megarhynchos	23 avril 1945	7 juin 1945	4 » frais
Erithacus rubecula	6 avril 1932	11 août 1910	4 » inc. 8 j.
Locustella naevia	30 avril 1937	5 juillet 1933	3 » frais
Acrocephalus scirpaceus	16 mai 1955	11 juillet 1957	4 » debut d'inc.
Acroceph. schoenobaenus	4 mai 1959	4 juillet 1953	4 » inc. 8 j.
Hippolaïs polyglotta	16 mai 1955	3 juillet 1956	4 » inc. 4/5 j.
Sylvia atricapilla	7 avril 1945	25 juin 1933	3 » frais
Sylvia borin	6 mai 1947 et 8 mai 1942	24 juillet 1933	4 » inc. 6 j.
Sylvia communis	29 avril 1945	26 juillet 1944	4 » début d'inc.

Espèces	Début de ponte	Derniers œufs trouvés	Observations
Phylloscopus collybita	9 avril 1961 et 10 avril 1957	14 juillet 1953	4 œufs inc. 4/5 j.
Phylloscopus trochilus	20 avril 1959	15 juin 1935	2 » inc. 6 j.
Phylloscopus sibilatrix	6 mai 1953	21 juin 1951	6 » inc. 5/6 j.
Phylloscopus bonelli	10 mai 1961 et 11 mai 1954	?	?
Muscicapa striata	25 mai 1938	19 juillet 1938	3 » frais
Prunella modularis	1er avril 1947	28 juillet 1935	3 » début d'inc.
Anthus trivialis	23 avril 1949	31 juillet 1954 27 juillet 1951	4 » inc. 6 j. 2 » frais
Motacilla alba	15 avril 1937	14 juillet 1938	6 » inc. 2 j.
Lanius excubitor	19 avril 1949	27 juin 1945	5 » inc. 4/5 j.
Lanius collurio	15 mai 1950 et 16 mai 1952	25 juin 1952	1 » frais
Sturnus vulgaris	31 mars 1957	27 juin 1952	4 » inc. 6 j.
Chloris chloris	5 avril 1957	22 juillet 1937	4 » frais
Carduelis carduelis	24 avril 1957	24 juillet 1938	5 » inc. 5 j.
Carduelis cannabina	20 mars 1957	2 août 1936	5 » debut d'inc.
Serinus canaria	30 avril 1944	début juillet	4 » début d'inc.
Pyrrhula pyrrhula	22 avril 1961	10 juin 1942	4 » début d'inc.
Fringilla coelebs	10 avril 1946	18 juillet 1938	4 » début d'inc.
Emberiza calandra	8 mai 1936	18 juillet 1937	5 » inc. 3 j.
Emberiza citrinella	21 avril 1961	2 septembre 1941	3 » inc. 3 j.
Emberiza cirlus	9 avril 1954	20 août 1938	4 » inc. 6/7 j
Emberiza schoeniclus	24 avril 1948	?	
Passer domesticus	2 avril 1957	30 juillet 1938	5 » inc. 6/7 j.
Passer montanus	23 avril 1952	30 juillet 1937	5 » inc. 4/5 j.

Par ailleurs, je citerai :

Merle noir (*Turdus merula*), 143 jours ;
Traquet-pâtre (*Saxicola torquata*), 150 jours ;
Alouette des champs (*Alauda arvensis*), 142 jours ;
Chouette effraye (*Tyto alba*), 147 jours ;
Bruants jaunes et Zizi, Linotte mélodieuse, plus de 130 jours.

Si le délai imparti à l'Effraye fait supposer que certains couples ont normalement deux pontes annuelles, je pense que, pour les espèces qui ont des périodes excédant 130 jours, il s'agit très vraisemblablement d'au moins trois pontes normales sans omettre le temps nécessaire à la mise en route des remplacements, et peut-être même de quatre pontes normales chez le Ramier, l'Alouette des champs et le Merle noir

En ce qui concerne le Traquet pâtre, j'ai contrôlé quatre pontes de remplacement en plus de la ponte initiale normale ! Date ultime : 20 juin, encore l'œuvre de reproduction n'était-elle pas terminée !

Comme ces quelques exemples le montrent, la durée de la période de reproduction aurait intérêt à être étudiée dans diverses régions de France, afin de reconnaître les différences entre représentants d'une même espèce et de comparer ces résultats obtenus avec ceux obtenus dans d'autres pays d'Europe.

NOTE SUR LE BAGUAGE DES OISEAUX DE L'ARCHIPEL DE POINTE GÉOLOGIE DE 1950 A 1963

par J. PRÉVOST
Chargé de Recherches au C.N.R.S.

Les premières observations ornithologiques en Terre Adélie ont débuté en 1950 à Port-Martin et se sont poursuivies à Pointe Géologie à partir du mois de janvier 1952, en raison de l'incendie de la première nommée de ces deux stations antarctiques françaises. Les biologistes ayant participé à ces missions se sont surtout consacrés aux observations écologiques proprement dites, ce qui a eu pour effet de limiter considérablement l'importance des baguages. Ceci paraissait alors d'autant plus justifié qu'aucun d'eux n'était alors certain d'avoir un successeur immédiat (1).

Chacun d'entre eux a néanmoins pu marquer un certain nombre d'oiseaux, représentés presque exclusivement par des Sphenisciidés et des Pétrels géants, et c'est sur ces marquages et les contrôles auxquels ils ont donné lieu par la suite que nous voudrions donner quelques détails. Toutefois, en raison même de la pauvreté des baguages entrepris nous nous limiterons à un simple exposé des faits sans en tirer aucune interprétation. Nous mentionnerons également les deux contrôles d'oiseaux dont les bagues furent posées dans des régions assez éloignées de la Terre Adélie.

Manchot empereur, *Aptenodytes forsteri*.

Les premiers représentants de cette espèce furent bagues le 16 octobre 1950 par SAPIN-JALOUSTRE au cours de sa visite à Pointe Géologie. 15 adultes et 8 poussins reçurent alors une bague au niveau du tarse droit ; SAPIN-JALOUSTRE se tenait

(1) Les faits semblent leur avoir donné raison ; il y eut en effet une première interruption des observations du fait de la fermeture de la station de Pointe Géologie de janvier 1953 à janvier 195[illegible] et [illegible] missions des années 1957, 1959 et 1960 ne comprenaient pas de biologiste

rapidement compte lui-même des nombreux inconvénients que présentait ce marquage au membre inférieur et il devait lui préférer par la suite le marquage à l'aileron droit ou gauche. 8 adultes furent également bagués dans la région de Port-Martin. Un seul de ces oiseaux AE devait être contrôlé ultérieurement, le 3 juillet 1952 à la colonie de Pointe Géologie. La bague s'étant déplacée et ayant sérieusement blessé l'oiseau, nous fûmes dans l'obligation de la placer sur l'aileron gauche.

En 1951, CENDRON, ayant à sa disposition des bagues du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, devait se livrer à des marquages plus importants. 13 oiseaux adultes furent bagués à l'aileron au mois de juin 1951, 73 au mois de septembre, ainsi qu'un immature de deuxième année et 67 poussins. 19 de ces adultes furent contrôlés par nous l'année suivante à la colonie de reproduction entre les 3 avril et 23 novembre 1952, dont 18 pendant la pariade. En supposant très arbitrairement que tous les oiseaux bagués aient été contrôlés, on peut dire que 22 %, au minimum, des 86 adultes marqués par CENDRON, étaient encore en vie une année plus tard.

Aucun des poussins bagués par CENDRON ne fut contrôlé en 1952, mais on sait que les oiseaux de cet âge passent l'année qui suit la naissance à la limite de la banquise et qu'une faible proportion d'entre eux revient muer les mois de décembre et janvier de l'année suivante sur la zone de reproduction.

En mars et avril 1956, 5 des oiseaux de CENDRON furent contrôlés une nouvelle fois ainsi que le n° 1179 A (le 25 avril 1956) qui ne l'avait pas été au cours de l'année 1952. Près de cinq années plus tard, il restait donc encore 6 oiseaux sur les 86 bagués initialement, soit environ 7 %.

L'adulte 1179 A devait être contrôlé à nouveau le 16 avril 1962 par ARNAUD (1964), onze ans après la pose de sa bague ! Or, nous savons qu'il était déjà adulte en 1951, ce qui nous permet d'être certain que son âge minimum au dernier contrôle atteignait douze ans et demi.

En 1952, 141 oiseaux, dont 65 couples, furent bagués par nos soins à la colonie. Les bagues employées, beaucoup plus larges que les modèles habituels, portaient des chiffres de 3 cm de haut soulignés à la peinture rouge et ne devaient en principe servir qu'à une étude écologique d'un an sur la zone de reproduction. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le nombre

de celles qui furent contrôlées quelques années plus tard ait été très faible (1). 4 oiseaux seulement reçurent des bagues du Muséum d'Histoire Naturelle ; l'un d'eux, le n° 1831 A, bagué le 4 mars 1952 sur l'Ile des Pétrels, fut contrôlé le 28 mars 1956 sur la zone de reproduction de la colonie. Étant donné le faible nombre des sujets ayant reçu ce type de bague, on peut considérer que le contrôle de l'un d'entre eux constitue déjà en soi un résultat intéressant.

En 1956, 73 couples furent bagués par nous à la colonie de reproduction ; ils reçurent une bague pour étude écologique annuelle d'un modèle analogue à celui de 1952. Comme pour cette dernière année nous ne tiendrons pas compte du pourcentage des contrôles (2), mais l'examen de quelques uns d'entre eux apporte néanmoins des informations fort utiles.

La femelle 4 ♀ baguée le 14 mars 1956 a été retrouvée le 9 mai 1962. Compte tenu de la période de 17 mois séparant la naissance de l'acquisition du plumage d'adulte, cette femelle avait donc 7 ans et demi au moment du contrôle. Comme elle était déjà reproductrice expérimentée en 1956 — elle avait été placée dans notre parc d'étude et y avait pondu — on peut être certain qu'elle était encore beaucoup plus âgée.

A 2 était un mâle expérimenté bagué par nous le 4 avril 1956, qu'ARNAUD a contrôlé le 21 mai 1962 ; il était donc âgé d'au moins 7 ans et demi à cette date.

Le cas du numéro 15 ♀ est identique aux précédents. C'était une femelle expérimentée baguée le 14 mai 1956 et contrôlée par ARNAUD le 16 avril 1962.

Manchot Adélie, *Pygoscelis adeliae*.

10 adultes et 29 poussins furent bagués à la période des crèches les 8 et 9 février 1952. Le 4 novembre 1956, le mâle 1787 A, bagué comme adulte le 8 février 1952, se tenait sur le même nid dans la même colonie. Le n° 1825 A, bagué comme adulte le 9 février 1952, fut contrôlé les 24 janvier et 4 novembre dans la même colonie. Compte tenu du nombre restreint de nos marquages, le pourcentage de reprises des

(1) Sept le furent en 1956.
(2) Les dislocations fréquentes de la glace de mer au cours de la pariade en 1961 n'ont pas permis à HUREAU de rechercher régulièrement les oiseaux marqués ; quatre seulement des sujets bagués en 1956 furent contrôlés pendant le cycle reproducteur.

adultes s'établit à 20 % après 4 ans. Nous n'avons par contre retrouvé aucun des poussins initialement marqués dans l'Archipel.

Le 7 novembre 1956, les 17 couples formant l'effectif d'une petite colonie de l'île des Pétrels furent bagués. Il était dans notre intention de baguer également leurs poussins peu avant leur départ de la côte, mais tous furent exterminés par un chien esquimau. En janvier 1961, 3 adultes de cette colonie furent contrôlés, soit environ 8,8 % après 5 ans ; ils étaient probablement plus nombreux, mais l'alternance des voyages alimentaires des parents à la mer à cette période ne nous a pas permis de les contrôler tous.

Pétrel géant, *Macronectes giganteus.*

Deux Pétrels géants adultes ont été bagués par CENDRON en 1951 à Pointe Géologie ; ils n'ont jamais été contrôlés par la suite.

En 1952, 11 Pétrels géants adultes et 34 poussins ont été bagués entre les 9 février et 11 avril. Le n° 1945 A, bagué comme poussin le 1er avril 1952, a été contrôlé en janvier 1964 par MOUGIN sur l'île des Pétrels ; il était alors reproducteur et âgé de près de 12 ans.

En 1956, les 69 poussins que comptait la colonie ont été bagués les 17 et 18 mars ; le cadavre de l'un d'eux, A 1928, devait être retrouvé 7 mois plus tard en Afrique du Sud par 34°28 S et 20°40 E. Deux autres furent également contrôlés : A 1932 en janvier 1962 par ARNAUD, et A 1916 huit ans plus tard, au mois de janvier 1964, par MOUGIN ; ce dernier était alors un reproducteur expérimenté. Un quatrième oiseau bagué a été observé par MOUGIN, mais il ne lui a pas été possible de le capturer.

Pour en terminer avec cette brève étude, il nous faut mentionner les reprises de bagues provenant d'autres régions de l'Antarctique et les marquages d'oiseaux ne se reproduisant pas en Terre Adélie.

Deux visiteurs accidentels ont été bagués en Terre Adélie : un Gorfou de Schlegel, *Eudyptes chrysolophus schlegeli*, le 18 février 1956, sur l'Ile des Pétrels (1187 A Muséum de Paris), et un Manchot antarctique, *Pygoscelis antarctica*, le 26 décembre 1956, également sur l'Ile des Pétrels (1874 A Muséum de Paris).

Deux contrôles d'oiseaux bagués hors de la Terre Adélie ont été signalés ces dernières années. Le premier est celui d'un Damier du Cap *Daption capensis*, capturé le 29 janvier 1961 sur l'Ile des Pétrels. Cet oiseau reproducteur, établi dans une petite colonie, portait la bague 41 117 du Dominion Museum of New Zealand ; cette bague avait été posée le 6 juillet 1958 par F. Kinsky par 41°12 S et 174 19° E, à quelque 3.000 km de la côte de Terre Adélie. Plus récemment, un Skua *Catharacta maccormicki* a été contrôlé le 14 février 1963 par Guillard sur l'Ile des Pétrels ; il portait la bague 617 00819 du Fish and Wildlife Service de Washington, posée le 9 janvier 1958 par C. Eklund près de la station de Wilkes (66°15 S, 110°31 E), à 1.000 kilomètres environ de la Terre Adélie.

BIBLIOGRAPHIE

Arnaud, P., 1964. — Observations écologiques à la colonie de Manchots empereurs de Pointe Géologie (Terre Adélie) en 1962. *L'Ois. et R.F.O.*, 34, Numéro spécial : 2-32.

Cendron, J. — Notes M.S. 1951.

Guillard, R. — Notes M.S. 1963.

Mougin, J. L. — Comm. pers. 1964.

Prévost, J., 1958. — Note complémentaire sur l'écologie des Pétrels de Terre Adélie. *Alauda*, 26 : 125-130.

Pévost, J., 1961. — *Ecologie du Manchot empereur Aptenodytes forsteri* Gray. Paris, Hermann, 204 pages.

Sapin-Jaloustre, J. — Notes M.S. 1950.

OBSERVATIONS HIVERNALES A L'ILE D'OLERON

par Christian ERARD et Dominique MEININGER

Nous avons effectué un court séjour du 24 au 31 decembre 1964 à l'île d'Oléron pour y étudier l'hivernage des diverses espèces aviennes, faisant surtout porter nos efforts sur les dénombrements de Bernaches, Canards et Limicoles. Le climat hivernal de l'île s'avère nettement plus doux que celui du continent voisin, fait ne manquant pas d'attirer les oiseaux poussés par les froids ; ainsi les 28 et 29, nous observâmes de très grosses arrivées de Passereaux (Pinsons du nord et des arbres, Alouettes des champs et lulu, Cochevis huppés, Linottes, Etourneaux, Grives mauvis et litornes, Merles) au dessus du Perthuis d'Antioche venant du Nord et Nord Est, chassés par la neige, et le gel sur le continent. Les eaux côtières et les divers biotopes de l'île hébergent d'assez bons effectifs d'oiseaux que nous présentons dans cette note, résumé de nos observations qui s'ajoutent à celles relatées par MEININGER et VIELLIARD (*Alauda*, 1964, pp. 148-149).

Notre surveillance des espèces pélagiques fut quelque peu gênée par l'absence de telescope ; néanmoins, nos jumelles (12 et 16 × 50) nous permirent de repérer et d'identifier la plupart des oiseaux fréquentant la zone néritique. Ainsi nous pûmes déterminer une trentaine de Grèbes huppés *Podiceps cristatus* régulièrement présents autour de l'île. Deux autres Grèbes nous parurent des *P. nigricollis* le 30 près de la plage de Chaucre. Les vents variant du S.-W. au N. amenèrent près des côtes quelques Fous de Bassan *Sula bassana* : 3 ad. le 27 au Perthuis de Maumusson, puis 5 ad. et 1 imm. 2ᵉ année le lendemain entre Chaucre et Chassiron. Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* abondait à cette époque. Nous notâmes avec intérêt ses alignements sur le Fort Boyard et le Rocher d'Antioche où il s'en trouvait toujours plusieurs centaines. Les Anatidés venaient le jour chercher refuge en mer au large de la forêt de Boyardville, et ne devaient vraisemblablement rejoindre les marais que de nuit

quand les chasseurs les laissaient enfin tranquilles ! Nous avons ainsi constaté une population hivernale d'environ 200 Pilets *Anas acuta*, 100 Sarcelles d'hiver *A. crecca*, 1 000 Colverts *A. platyrhynchos*, 2 000 Siffleurs *A. penelope*, une dizaine de Souchets *A. clypeata* et une quinzaine de Milouinans *Aythya marila*. Si les Macreuses noires *Melanitta nigra* apparurent abondantes (10 à 12 000 par bandes de 150-200 et par couples, d'une manière générale 2/3 mâles), les brunes *M. fusca* furent beaucoup moins fréquentes : notre record fut de 7 sujets en une journée. Nous notâmes très souvent des Macreuses se reposant sur les grèves, mazoutées pour un fort pourcentage, principalement sur le littoral entre Boulassier et Boyardville. Nous en capturâmes d'ailleurs une femelle, et trouvâmes plusieurs cadavres, certains concernant des sujets sains abattus par des chasseurs ayant impitoyablement fusillé ces volatiles si confiants et les ayant laissés sur place, leur chair n'étant guère comestible. Nous notâmes 3 Eiders *Somateria mollissima* (1 femelle adulte et 2 mâles juvéniles) le 29 en bordure des dunes de Saumonards où nageaient également 2 Foulques *Fulica atra*. Une bonne centaine de Harles huppés *Mergus serrator* se tenaient au large des côtes principalement à la partie Nord-Ouest de l'île. Evidemment, tout le littoral était hanté par de grandes troupes de Larides (*Larus fuscus* (beaucoup plus de *fuscus* que de *graellsii*), *argentatus*, *canus*, *ridibundus* et un petit nombre de *marinus*). Nous constatâmes deux fois la Mouette mélanocéphale *L. melanocephalus* : un imm. 1[re] année le 25 à la plage de la Cotinière et un adulte le 29 sur le rivage ouest de la pointe de Chassiron où ce jour-là, après les vents changeants du secteur W. à N. des jours précédents, stationnait une bande d'un millier de Larides parmi lesquels 1 *Larus minutus* ad., 1 *Rissa tridactyla* et 1 *Sterna sandvicensis*. Le 30 nous attrapâmes d'ailleurs à cet endroit une Mouette tridactyle (imm. 2[e] année) partiellement mazoutée et très affaiblie. Nous fîmes quelques observations de Sternes caugek autres que celle précitée : 2 le 28 entre Saint-Denis et La Morelière, 1 le 30 près de Chassiron, puis 2 entre cette localité de La Morelière et 2 entre ce dernier point et Saint-Denis. Il est probable que certains sujets furent notés deux fois. Pour en terminer avec les oiseaux de la zone néritique nous signalerons encore un Petit Pingouin *Alca torda* entre Saint-Denis et La Morelière et un autre près de Chassiron le 28.

Un Guillemot de Troïl *Uria aalge* mazouté nous échappa de justesse le 28 à Chassiron et fut longuement harcelé sur l'eau par un jeune Goéland argenté. Nous ramassâmes également un cadavre de Guillemot le 29 (sujet mazouté mort depuis 2-3 jours) sur la plage de Boyardville.

Le littoral de la pointe Nord Ouest de l'île et de la façade sur l'Océan présente à marée basse de grandes zones de petits rochers recouverts d'algues. Là se trouvent les principaux lieux de stationnement des Bernaches cravants *Branta b. bernicla*, où elles furent notées pâturant sur les rochers exondés ; nous ne pûmes noter avec précision ce qu'elles ingéraient : vraisemblablement des petits mollusques, et surtout des algues, certains sujets, barbotant à la manière de Colverts, ramenaient ces dernières à pleines becquées. Une grande troupe stationnait dans la zone des parcs à huîtres de la Pointe du Doux, cherchant sa pitance sur les vasières. Il nous fut impossible de dénombrer exactement la totalité des Bernaches hivernant à Oléron, néanmoins, après avoir localisé les points de stationnement régulier et les mouvements des groupes, nous arrivâmes en une après-midi à en décompter sur les affleurements rocheux exondés (300 + 11 + 26 + 5 + 2.500 + 82 + 150) ; nous ne parvînmes malheureusement sur les grandes vasières et les parcs à huîtres près du Château qu'à la nuit tombante, donc trop tardivement pour constater si l'habituelle troupe de 1.500 sujets était effectivement là. Il nous semble correct d'admettre une population hivernale de Bernaches cravants comprise entre 3.000 et 5.000 individus. A l'instar des Macreuses noires, les Bernaches sont confiantes et essuient fréquemment les coups de fusils des chasseurs. Nous avons remarqué une Bernache mazoutée le 30 à La Morelière. Ces mêmes lieux hébergent également bon nombre de Limicoles que l'on rencontre aussi, sinon surtout sur les vasières exondées à marée basse : Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* (1.000), Grand gravelot *Charadrius hiaticula* (400-500), Pluvier argenté *Charadrius squatarola* (300-400), Courlis cendré *Numenius arquata* (400-500), Barge rousse *Limosa lapponica* (300-400), Chevalier gambette *Tringa totanus* (500-600), Chevalier arlequin *T. erythropus* (1 le 26 à Boyardville, 1 le 27 à Saint-Trojan et 1 le 28 à Chassiron), Bécasseau maubèche *Calidris canutus* (100) et Bécasseau variable *C. alpina* (1.500-2.000) ; le Tournepierre *Arenaria interpres* ne fut rencontré que sur les affleurements rocheux

recouverts d'algues pour 50 à 60 sujets, tandis que le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (1 individu le 25 à la Cotinière), la Barge à queue noire *Limosa limosa*, le Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* (un représentant de chaque espèce le 26 à la Pointe du Doux) et le Bécasseau sanderling *Crocethia alba* (une douzaine) ne furent observés que sur les vasières ou les plages. Sur les grèves, outre les Laridés, les Etourneaux *Sturnus vulgaris*, Corneilles noires *Corvus corone* et Choucas *C. monedula* n'étaient pas rares du tout sur les goémons.

Dans les dunes plantées d'oyats (Saumonards, Saint-Trojan, rivages Est et Sud-Ouest) s'observaient très fréquemment : *Alauda arvensis, Lullula arborea, Galerida cristata, Saxicola torquata, Anthus spinoletta* (race maritime et *pratensis*, *Carduelis cannabina, carduelis* et *chloris, Sturnus vulgaris, Fringilla coelebs* et *montifringilla.*

Le seul marais d'eau douce de l'île ne peut être prospecté, étant impénétrable. Dans les marais halophiles nous notâmes *Circus aeruginosus* (1 mâle le 29 entre Bellevue et les Allards), *Falco tinnunculus* (plusieurs isolés), *Ardea cinerea* (1 sujet le 29 près des Allards et en outre 3 le même jour venant vers l'île, ayant très certainement quitté leur reposoir du Fort Boyard), *Anas crecca* (quelques unes), *Tringa ochropus* (1 le 25 près des Allards), quelques *T. totanus*, un *T. hypoleucos* en vol le 26 après Saint Pierre vers Saint-Georges, de nombreux Laridés (*L. ridibundus, canus, fuscus, argentatus* et même *marinus*, ces trois dernières poussées là par les vents), *Alcedo atthis* (1 le 26 près Saint Georges), de très abondants Turdidés (*Turdus musicus, merula, philomelos, viscivorus* et *pilaris*, ces deux derniers pour quelques sujets seulement), *Anthus pratensis, Emberiza schoeniclus, Passer domesticus* et *montanus, Sturnus vulgaris.*

A l'intérieur de l'île alternent les prés, les friches, quelques terrains labourés et de grandes surfaces de vignes. L'avifaune y était fort variée : outre des Laridés (surtout Mouettes rieuses et Goélands cendrés), quelques Ramiers *Columba palumbus*, d'innombrables Grives (surtout mauvis) et Merles, Rouge-gorges *Erithacus rubecula*, Troglodytes, Accenteurs mouchets, *Prunella modularis*, Alaudidés, Motacillidés (*Anthus* déjà cités et *Motacilla alba*), des Mésanges (*Parus major* et *caeruleus*), des Fringillidés (déjà nommés), des Bruants (*Emberiza cirlus, calandra* et *schoeniclus*), Moineaux

et Corvidés ; nous soulignerons quelques Crecerelles *Falco tinnunculus*, Emerillons *F. columbarius* (1 femelle le 26 près Saint-Georges, 1 mâle le 29 près La Morelière, et un autre entre Chassiron et Chaucre), un Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* le 29 près Chassiron. Les Vanneaux *Vanellus vanellus* ne semblèrent pas fréquenter l'île en grande quantité : la population constamment présente nous parut de beaucoup inférieure à 100 sujets. Le 28, les Vanneaux passèrent par milliers (2.000 entre 9 et 10 h) à grande hauteur se dirigeant vers le Sud pendant toute la matinée par vent du Nord. Nous constatâmes la presence de Pluviers dorés *Charadrius apricarius* dans les prés : 7 le 26 près Saint Denis, 10 le 28 et 25 le lendemain près Chassiron, en outre un individu le 26 sur une vasière entre Boyardville et Bellevue Le 28, jour d'afflux d'oiseaux venus du continent, nous approchâmes une Bécasse *Scolopax rusticola* dans une friche près Chassiron : à cette époque les chasseurs cherchaient beaucoup cet oiseau. Nous découvrîmes une Fauvette pitchou *Sylvia undata* près La Parroche le 25 et l'hivernage de Rouge-queues noirs *Phoenicurus ochruros* et Traquets pâtres *Saxicola torquata* très disséminés. Un Tarin *Carduelis spinus* fut noté le 28 entre Chaucre et Chassiron.

Dans les forêts de Pins (Boyardville, Saint-Trojan), de rapides sondages n'ont pas mis en évidence d'éléments particuliers autres que quelques Pics épeiches *Dendrocopos major*, Grimpereaux brachydactyles *Certhia brachydactyla* et Geais *Garrulus glandarius*.

Nous terminerons cette relation en déplorant le spectacle beaucoup trop fréquent d'oiseaux mazoutés : outre la Bernache, les Macreuses, le Guillemot et la Mouette tridactyle déjà mentionnés, nous avons vu très souvent des Mouettes rieuses et des Goélands cendrés, argentés et bruns, dont les parties inférieures étaient devenues absolument noires de ce mazout dont toutes les grèves sont polluées.

LES SPECIMENS DE MIGRATEURS PALEARCTIQUES EN PROVENANCE D'AFRIQUE TROPICALE DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM

par L. YEATMAN

Les collections du Museum de Paris se sont enrichies d'envois importants particulièrement d'Afrique occidentale ; beaucoup de ces exemplaires ont été publiés, mais dans des revues diverses et souvent anciennes.

Malgré des observations nombreuses, les lieux de passage et d'hivernage des nicheurs paléarctiques en Afrique posent encore beaucoup d'inconnues, particulièrement à l'ouest du continent ; M. R. E. MOREAU, dans sa grande étude parue dans l'*Ibis* en 1961 sur les problèmes de migrations transméditerranéennes et transsahariennes, a insisté sur les lacunes de la documentation.

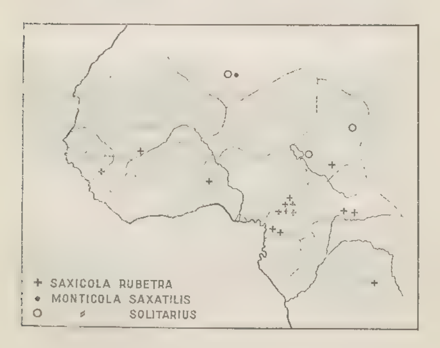
Il m'a semblé qu'il pouvait être d'un certain intérêt de grouper en tableaux les spécimens existants dans les collections du Muséum, spécimens qui offrent l'avantage de présenter des certitudes tant dans la détermination que dans la date de la trouvaille.

La présente liste a été limitée aux espèces dont la zone de nidification comprend l'Europe, écartant les espèces spécifiquement nord-africaines ; les oiseaux signalés sont ceux trouvés depuis 1920 au sud du Tropique du Cancer, avec deux exceptions : j'ai exclu les oiseaux provenant du Banc d'Arguin en raison de la proportion d'oiseaux paléarctiques qui y sont nicheurs, et j'ai inclus les spécimens trouvés au Hoggar et au Tassili des Adjers, estimant que ceux-ci avaient déjà franchi la majeure partie du Sahara.

Cette étude est limitée aux Passeriformes. Elle ne fait mention que des échantillons inscrits dans les collections antérieurement au 1.I.1963. Les arrivages récents provenant du Tchad (coll. SALVAN), du Congo (coll. VILLIERS et DESCARPENTRIES), du Mali (coll. DUHART et DESCAMPS) et du Sénégal-Mauritanie (coll. MOREL et ROUX), devraient faire l'objet d'un complément.

L'Oiseau et R.F.O., V. 35, 1965, n° 1.


• HIRUNDO RUSTICA
+ DELICHON URBICA
O ORIOLUS ORIOLUS


+ SAXICOLA RUBETRA
• MONTICOLA SAXATILIS
O » SOLITARIUS

Hirundo rustica

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1927/51	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	20/11/22	♂	
1933/171	Reiss	Cameroun	Ndam	13/3/31	♂	
» /172	»	»	»	18/3/31	♂	
» /173	»	»	»	18/3/31	♀	
» /174	»	»	Pontchak	16/2/31	♂	
» /175	»	»	»	»	♂	
1938/444	»	»	»	»	♂	
» /445	»	»	Eda	10/11/22	♂	imm
1951/502	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	28/3/50	♂	
1954/69	Rougeot	Gabon		25/11/52	♀	imm
1958/523	Pujol	Guinée	Seredou	9/ /58	♀	
1960/3522	Roche	»	»	17/2/59		juv.
1962/527	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Kpapekou	22/12/59	♀	

Cette Hirondelle est observée partout en passage et en hivernage, elle ne séjourne qu'à des latitudes assez basses.

Delichon urbica

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1940/51	Blancou	Centre-Afrique	Zennis	16/3/37	♀	

Ce migrateur, certainement très abondant, est aussi élusif dans ses passages transsahariens que dans ses quartiers d'hiver encore incomplètement précisés, sans doute en raison du vol habituel en haute altitude, un seul exemplaire au Muséum est cependant surprenant.

Riparia riparia

Cette espèce est régulièrement observée au Sahara, généralement parmi des troupes d'*Hirundo rustica*, mais a été peu collectée en Afrique tropicale occidentale.


• PHOENICURUS PHOENICURUS
+ LUSCINIA MEGARHYNCHOS
⊙ 〃 SVECICA
OENANTHE OENANTHE
Δ 〃 H.SPANICA


+ HIPPOLAIS POLYGLOTTA
○ 〃 ICTERINA
• 〃 PALLIDA
X LOCUSTELLA NAEVIA
Δ 〃 LUSCINIOIDES
⊙ ACROCEPHALUS SCIRPACEUS

Oriolus oriolus

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1957/388	Receveur	Tchad	Bouzou	9/9/55	♀
» /389	»	»	»	31/8/55	♂ juv.
1959/64	Gillet	»	Bagana	25/9/57	juv.
» /65	»	»	Yokou	4/9/57	»
» /66	»	»	»	18/9/57	»
» /67	»	»	Damas	19/9/58	»

Le Loriot a été observé, surtout au passage de printemps, sur toute la largeur du Sahara ; tous les exemplaires ont été pris à la migration d'automne uniquement dans l'Ennedi. Les points d'hivernage en Afrique occidentale sont difficiles à découvrir en raison des habitudes arboricoles de cet oiseau et de la confusion sur le terrain avec *Oriolus auratus* indigène.

Monticola saxatilis

1951/482	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	17/3/50	♂

La population totale de ce Turdidé est certainement assez faible, il n'est pas étonnant de n'en trouver qu'un exemplaire.

Monticola solitarius

1931/1317	Malbrant	Tchad	Fort Lamy	Sept. 39	♀
1951/483	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	12/1/50	♀
1956/39	Receveur	Tchad	Fada	29/11/54	♂

Cet oiseau a été considéré comme sédentaire en Europe, mais il se confirme qu'une partie de la population hiverne sur les lisières sud du Sahara.

Luscinia megarhynchos

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1947/727	Serv. Chasses	Cameroun			♂
1958/378	Receveur	Tchad	Tibesti	6/9/55	♀
1959/52	Gillet	Tchad	O. Marmoriga	26/9/57	♀
1962/3728	Malzy	Mali	Koulikoro	Oct. 56	
1962/3729	»	»	»	Août 59	

La migration du Rossignol a été une des plus régulièrement observée, les dates hâtives de la migration post nuptiale sont ici confirmées.

Luscinia suecica

1962/793	Morel et Roux	Sénégal	Richard-Toll	3/3/58	♂

Ce n'est que très recemment que cet oiseau a été noté comme passant en Mauritanie et au Sénégal ; la très faible population de l'Europe occidentale l'explique.

Saxicola rubetra

1927/67	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	21/11/22	
1936/1605	Babaut	Congo	Kivu	Sept. 35	
1936/1164	Malbrant	Tchad	Fort Archambaut	Janv. 35	
1937/862	Allinie	Centre-Afrique	Bangui	12/3/27	♂
» /863	»	»	»	»	»
1938/202	Reiss	Cameroun	Bassia	26/3/35	♂
» /203	»	»	»	»	»
» /204	»	»	Piboti	27/2/35	
» /205	»	»	Bassia	5/3/35	
» /206	»	»	»	25/3/35	

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Sexe	Particularités
1938/207	Reiss	Cameroun	Bassia			
à 210	»	»	Piboti	11/2/33		
» /500	S. Chasses	»	Yaoundé	27/1/33		imm.
1952/177	»	»	»	13/2/50		
1956/555	Brunel	Dahomey	Pobé	Févr. 56		
1960/3738	Pujol	Guinée	Seredou	8/12/59		
1962/3741	Malzy	Mali	Bamako	Nov. 59		

Ce Traquet hiverne plus au sud que les précédents ; il est curieux de n'avoir aucun exemplaire en provenance des limites sud du Sahara, où son passage est bien connu ; ses arrêts doivent y être de courte durée.

Oenanthe oenanthe

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Sexe	Particularités
1933/1593	Bates	Mali	Tombouctou	16/10/31	♀	
» /1594	»	»	Koulikoro	12/2/32	♀	
» /1595	»	»	Tombouctou	25/11/31	♀	
1934/1318	Malbrant	Tchad	Fort-Lamy	Oct. 33	♂	
1936/1145	»	»	»	1/12/34	♂	
1942/156	Rousselot	Niger	Maradi	22/11/55	♂	
1951/493	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	23/3/50	♂	
» /494	»	»	»	»	»	
» /495	»	»	»	»	»	
» /496	»	»	»	»	♀	
» /497	»	»	»	»	»	
1953/55	Roche	Tassili des Adjers	O. Imhirene	24/3/52	?	imm.
» /56	»	»	»	»	♀	
1954/106	Receveur	Tchad	Zonar	12/1/53		
1959/51	Gillet	»	Kasbac	24/9/57	♀	

L'Afrique reçoit l'hiver toute la population de cette espèce d'habitat presque circumpolaire, pour un séjour court dans les steppes sud-sahariennes ; les exemplaires provenant du Hoggar en mars sont déjà en migration prénuptiale.

Tous les oiseaux ci-dessus semblent dans un plumage d'hiver de la sous-espèce *O. o. oenanthe*, quoique *O. o. leucorrhoa* du Groënland soit connu du Sénégal à la Nigeria.

Oenanthe hispanica

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1933/1596	Bates	Mali	Tombouctou	18/10/31	♂	*O. o. hispanica*
1953/53	Roche	Tassili des Adjers	Imhirene	25/4/51		» »
1952/492	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	20/3/50	♂	» »
1956/398	De Barmon	Tchad	Kaussi	22/5/54	♀	*O. o. melanoleuca*
1942/157	Rousselot	Niger	Maradi		♂	» »
1962/256	Gillet	Tchad	Bir Sultan	17/9/59	♂	» »

Les deux sous-espèces de ce Traquet circum-méditerranéen se réunissent dans la zone centrale d'hivernage.

Phoenicurus phoenicurus

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1933/1589	Bates	Mali	Mopti	17/12/31	♂	
1942/158	Rousselot	Niger	Maradi	Déc. 42	♂	
1942/159	»	»	»	»	»	
1951/484	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	3/1/50	♂	
1955/397	De Barmon	Tchad	Yabi Bou	Nov. 54	♀	
1956/1375	Bruneau	Tchad	Kahor	21/9/56	♀	
1959/53	Gillet	»	Dalmas	18/9/58	♂	
» /54	»	»	Kardi	19/9/57	♂	
1962/255	»	»	Ennedi	17/10/59		juv.

Ce Rouge-queue, très abondant, hiverne dans la zone des steppes ; l'absence de prises au printemps est en accord avec un retour précoce comportant des haltes en Afrique du Nord.

Locustella naevia

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1962/779	Morel et Roux	Sénegal	Richard-Toll	9/10/58	♂	

Locustella luscinoides

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1962/254	Gillet	Tchad	Moussoro	20/10/60	

Les Locustelles n'avaient été vues ni en migration ni en hivernage, les Faucons éléonores les prenant cependant au large de Mogador ; ces deux prises récentes précisent les observations nouvelles.

Acrocephalus scirpaceus

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1962/780	Morel et Roux	Sénégal	Richard-Toll	19/4/60	♂

Un seul échantillon des nombreuses espèces du genre *Acrocephalus* confirme l'insuffisance des observations de ces oiseaux de marais. Un certain nombre d'espèces doivent prendre une route les menant vers l'Afrique orientale, mais les récentes trouvailles au Sénégal confirment le caractère fragmentaire des connaissances.

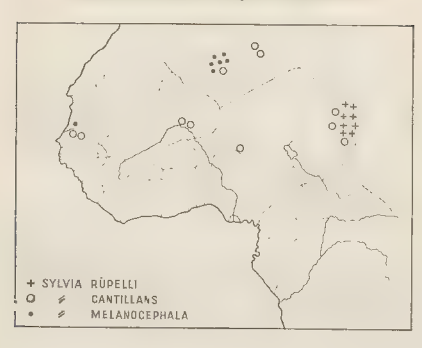
Hippolais polyglotta

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1927/75	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	16/12/22	
1927/76	»	»	»	»	

Hippolais icterina

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1958/381	Receveur	Tchad	Ennedi	6/9/55	♂

Ces deux espèces sont indiscernables dans la nature ; il semble que les lieux d'hivernage suivent les longitudes des zones de nidification.



+ SYLVIA HORTENSIS
O " BORIN
• " COMMUNIS
⊙ " CURRUCA

Sylvia ruppelli

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1954/99	Receveur	Tchad	Zonar	12/1/53	♂	
1954/100	»	»	Iogum	14/1/54	♀	
1954/131	»	»	Zonar	11/1/53	♂	
1956/37	Malbrant	»	Fada	30/11/54	♂	
1956/38	»	»	»	»	♀	
1961/800	Receveur	»	»	»	♂	
1961/801	»	»	O. Souala	5/12/54	♀	
1963/7	Bromley	»	Fada	30/1/60		

Cette Fauvette balkanique semble très dense au Tchad en hiver

Sylvia cantillans

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date		Particularités
1933/1572	Bates	Mali	Tombouctou	27/11/30	♂	
1933/1573	»	»	»	»	♀	
1939/373	Malbrant	Tchad	Rigrig	10/12/36	♂	
1942/161	Rousselot	Niger	Maradi		♀	
1951/470	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	29/3/50	♂	
1953/39	Roche	Tassili	Dider	20/3/52	♂	
1953/40	»	»	Afara	6/3/52	♂	*S. c. albistriata*
1953/41	»	»	»	12/3/52	♂	» »
1954/101	Receveur	Tchad	Faya	8/1/53	♀	
1962/777	Roux	Sénégal	Richard Toll	11/9/58	♂	*S. c. inornata*
1962/778	»	»	»	14/2/58	♀	» »
1963/8	Bromley	Tchad	Fada	3/2/60		*S. c. albistriata*

Les mouvements des sous-espèces de la Fauvette subalpine sont objet de discussion ; il semble que la sous-espèce *S. c. albistriata* des Balkans fasse un détour vers l'Est autour de la Méditerranée, pour hiverner du Tchad à la Somalie.

Sylvia melanocephala

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1951/de 464 à 469	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	du 10/1/50 au 7/3/50	♀ et ♂
1962/776	Morel et Roux	Sénégal	Richard-Toll	20/11/58	

La Fauvette mélanocéphale a été considérée comme sédentaire ; il est démontré qu'une partie de la population hiverne dans les oasis et jusqu'aux rives du Sénégal.

Sylvia hortensis

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1933/1570	Bates	Mali	Tombouctou	15/11/31	♀ *S. h. hortensis*
1939/470	Malbrant	Tchad	Mondo	8/12/36	♂
1939/371	»	»	Rig Rig	10/12/36	♀

Cette Fauvette méditerranéenne est connue du Sénégal au Tchad ; sa zone d'hivernage s'étend plus à l'est que la limite de la zone de nidification de *S. h. crassirostris*

Sylvia borin

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1947/728	S. Chasses	Cameroun	Yaoundé	18/3/44	♂
1958/525	Pujol	Guinée	Seredou	11/2/58	♀
1958/526	»	»	»	16/2/58	♂

Sylvia communis

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1933/1574	Bates	Mali	Tawa	11/5/31	♀
1939/372	Malbrant	Tchad	Fort Lamy	22/1/31	♂
1952/164	S. Chasses	Cameroun	Yaoundé	20/11/50	
1953/37	Roche	Tassili	Dider	20/3/52	♂
1953/38	»	»	Mt Tazat	12/3/52	♂
1958/379	Gillet	Tchad	Aouzou	9/9/55	♀
1959/50	Receveur	»	Guelta Yokou	20/9/59	♂

Ces deux Fauvettes sont rencontrées abondamment sur leurs territoires d'hivernage

Sylvia curruca

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1941/160	Rousselot	Niger	Maradi		♂
1961/802	Receveur	Tchad	Fada	30/11/56	♀

Cette Fauvette n'est connue, sauf des déterminations incertaines, comme migratrice, qu'à l'est de la Cyrénaïque.

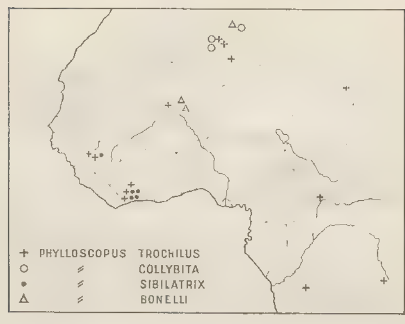
Phylloscopus collybita

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1951/471	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	22/1/50	♂
1951/472	»	»	»	27/3/50	♂
1953/45	Roche	Tassili	O. Tassert	11/3/52	♂
1960/3931	Heu	Hoggar	Djanet	16/11/59	♀

Ce Pouillot à ailes courtes hiverne en majorité aux bords de la Méditerranée, mais certains oiseaux descendent jusqu'aux oasis du Sahara.

Phylloscopus trochilus

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1938/1073	Alliinie	Congo	Bangui	19/12/37	♂
1951/473	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	23/1/50	♂
1953/43	Roche	Tassili	Djanet	1/4/52	♂
1953/44	»	»	O. Tassert	11/3/52	♂
1958/380	Receveur	Tchad	Zaïs	4/9/55	♂
1958/527	Pujol	Guinée	Seredou	12/1/59	♂
1960/3539	Roche	»	»	8/12/59	♂
1962/563	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Kpapekou	24/11/59	♂
1962/564	»	»	»	28/12/59	♂
1926/51	Collenaet	Congo ex-belge	Kabundi	10/11/22	♀
1927/74	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	29/11/22	♀



+ LANIUS COLLURIO
○ 〃 MINOR
• 〃 NUBICUS
⊙ 〃 SENATOR

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1933/74	Bates	Mali	Tombouctou	15/10/31	♂
1935/797	Babault	Congo ex-belge	Kivu	/2/35	♀

Cette espèce est sans doute celle intéressant un des plus grands nombres d'individus, aussi est-elle trouvée sur un grand espace.

La répartition géographique des sexes semble indiquer que les femelles hiverneraient plus au sud que les mâles.

Phylloscopus sibilatrix

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1960/3540	Roche	Guinée	Seredou	17/12/59	♂
1962/559	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Kpapekou	29/12/59	♂
1962/560	»	»	»	30/12/59	
1962/561	»	»	»	10/12/59	♂
1962/562	»	»	»	29/12/59	♀

Cette espèce, forestière aux lieux de nidification, semble rechercher un biotope analogue en Afrique

Phylloscopus bonelli

Nº d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1933/1575	Bates	Mali	Tombouctou	26/11/31	♀
1933/1576	»	»	»	23/10/31	♂
1953/46	Roche	Tassili	—	14/3/52	♂

Lanius senator

Les Pies-grièches, faciles à voir et à tirer, sont très abondamment représentées : 15 exemplaires de *L. senator* proviennent de tous les Etats, du Tchad au Sénégal, entre novembre et mars ; 3 exemplaires de la sous-espèce *badius* viennent du Cameroun, du Dahomey et de la Côte d'Ivoire.

Lanius collurio

Tous les oiseaux ont été récoltés à l'est du lac Tchad, plusieurs provenant de l'Afrique orientale.

Lanius nubicus

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1939/387 à 390	Malbrant	Tchad	Fort Lamy	11 36	♀ ♀
1962/260	Gillet	»	Ennedi	5 9 59	

Lanius minor

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1936/1687	Babaut	Congo ex-belge	Kivu	?	♂ imm
1939/385	Malbrant	Tchad	Fort-Lamy	10/36	♀ imm
1943/5		Tanganyka	Makoto	15/4/37	♂

Ces deux espèces sont aussi orientales en Afrique.

Motacilla flava

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1927/94	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	17/12/22	
1933/1610	Bates	Mali	Tombouctou	27/1/31	♂
1936/1193	Malbrant	Tchad	Fort-Lamy	30/10/33	♀ *M. f. flava*
1938/224	Reiss	Cameroun	?	20/10/36	♂
1938/225	»	»	?	»	♀
1938, 1077	Allinie	Congo	Bangui	23/11/37	♀ *M. f. rayu*
1939/405	Malbrant	Tchad	Ati	11/37	♂
1939/40[illegible]	»	»	»	»	♂
1950/62	Rougeot	Gabon	Oyam	11/49	imm
1951/516	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	3/4/50	♂ *M. f. flava*
1953/109	Roche	Tassili		29/3/52	♂ *M. f. feldegg*
1955 103	De Barmon	Tchad	Yebi Bou	11/54	
1957/387	Receveur	Tchad	Oupianga	15/9/55	♂ *M. f. feldegg*
1959/78	Gillet	»	Bagada	24/9/57	♂

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1959/80	Gillet	Tchad	Bagada	24/9/57	♀
1959/79	»	»	Ouadi Kordi	9/57	♂
1962/738	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Mama	8/12/59	♂ *M. f. flava*
1962/739	»	»	»	15/12/59	♂ »
1962/740	»	»	Kpapekou	16/12/59	♀ »
1962/4024	Malzy	Mali	Sotuba	11/59	♂ imm.

Anthus campestris

1933/1612	Bates	Mali	Tombouctou	14/11/31	♂
1939/409	Malbrant	Tchad	Ati	16/2/37	♀
1951/513	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	22/4/50	♀
1953/107	Roche	Tassili	O. Imhirene	24/3/52	♂
1953/108	»	»	Assako	27/3/52	♂

Ce Pipit a été peu observé dans ses migrations sahariennes : il doit hiverner sur toute la bordure nord de la steppe soudanaise.

Anthus trivialis

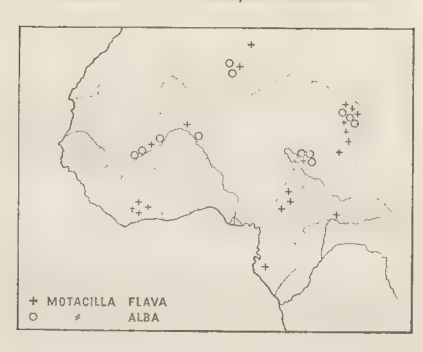
1958/549	Pujol	Guinée	Seredou	16/2/58	♂

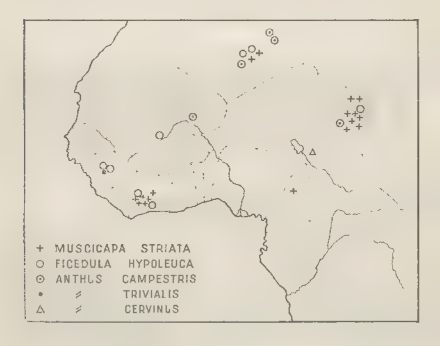
Cet oiseau est discret en hivernage et a été peu collecté quoique d'observation régulière en migration transméditerranéenne.

Anthus cervinus

1939/410	Malbrant	Tchad	Fort-Lamy	13/1/37	♂

Ce Pipit circumpolaire hiverne semble-t-il entièrement au sud du Sahara.


+ MOTACILLA FLAVA
○ ≠ ALBA


+ MUSCICAPA STRIATA
○ FICEDULA HYPOLEUCA
⊙ ANTHUS CAMPESTRIS
• ≠ TRIVIALIS
△ ≠ CERVINUS

Muscicapa striata

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1927/53	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	11/12/22	
1938/455	Reiss	Cameroun		23/10/36	♂
1947/570	Malbrant	»	Baoué	13/3/45	♀
1947/571	»	»	»	»	♀
1947/572	»	»	»	18/3/45	♀
1951/460	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	24/4/50	♂
1951/461	»	»	»	22/4/50	♂
1955/391	De Barmon	Tchad	Yabibou	11/54	
1959/46	Gillet	»	Kordi	20/9/57	♀
1959/47	»	»	Bedhau	20/9/58	
1959/48	»	»	O. Dagoura	29/9/58	
1959/49	»	»	»	29/9/58	
1962/528	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Gagnoa	8/11/59	♂
1962/529	»	»	Kpapekou	8/12/59	♂
1962/530	»	»	»	8/12/59	♂
1962/531	»	»	»	28/12/59	♀
1962/532	»	»	»	16/12/59	♀

Les prises de ce Gobe mouches qui, malgré son aspect discret, est un migrateur souvent observé, ont été faites dans la bordure saharienne aux époques de passage et dans la zone forestière en pleine saison d'hivernage.

Ficedula hypoleuca

N° d'inscription	Collecteur	Pays	Localité	Date	Particularités
1927/57	Lowe	Côte d'Ivoire	Beoumi	28/11/22	♂
1951/462	Lhote	Hoggar	Tamanrasset	8/4/50	♂
1958/49	Gillet	Tchad	Mare Damas	18/9/58	♂
1960/3524	Roche	Guinée	Seredou	18/12/59	♀
1960/3528	»	»	»	18/12/59	♀
1960/3529	»	»	»	5/11/59	♀
1962/779	Pfeiffer	Côte d'Ivoire	Gagnoa	26/4/61	♂ *F. h. speculigera*
1962/3696	Malzy	Mali	Koulikoro	/12/58	♂

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN ALGERIE OCCIDENTALE

par Max GERMAIN
(*Chargé de Recherches à l'O. R. S. T. O. M.*)

Les quelques observations qui suivent constituent le modeste butin d'un séjour d'un an effectué en Algérie occidentale, entre les mois de juillet 1958 et 1959, dans le cadre de nos obligations militaires. Elles n'ont trait qu'à certaines régions, d'étendue relativement restreinte, dans lesquelles notre attention a pu s'exercer en des circonstances qui ne lui furent pas toujours favorables. Des changements de résidence fréquents nous ont permis, toutefois, de découvrir successivement des milieux aussi divers que la bordure montagneuse tellienne, les Hauts-Plateaux (surtout à leur entrée septentrionale), la pseudo-steppe désertique et les oasis des confins sahariens.

Nos notes ne concernent qu'une soixantaine d'espèces dont nous puissions rapporter l'observation avec certitude. Les déterminations n'ont pu, le plus souvent, qu'être conduites sur le terrain, à distance et au moyen de la jumelle. En de telles conditions, il ne nous fut permis de les pousser jusqu'à notion de la sous-espèce qu'en de rares cas où l'autorisaient, soit l'examen d'une dépouille, soit l'existence de caractères aisément vérifiables sur l'oiseau en liberté. Ce sont là autant de facteurs de limitation dont nous ne nous cachons pas qu'ils grèvent de façon non négligeable la portée de nos observations et tout particulièrement de celles qui ont trait à l'arrivée des migrateurs, événement au cours duquel se mêlent, sur le terrain, les sous-espèces nicheuses et celles qui ne font que passer.

Les régions sur lesquelles nos investigations ont pu principalement porter sont centrées par les localités suivantes : Mascara et Saïda (Atlas Tellien et confins nords du Haut-Plateau), Aïn-Sefra (entrée nord de l'Atlas Saharien) et Moghrar-Tahtani (confins sahariens). Nous croyons utile, avant de passer à l'exposé de nos observations, de procéder

brièvement au rappel des conditions physiques, climatiques et végétales qui caractérisent ces contrées.

Régions parcourues

L'Algérie occidentale (Oranais) constitue un ensemble géographique assez nettement individualisé et qui a sa physionomie propre. C'est à son niveau que le relief tabulaire du Haut-Plateau atteint sa plus grande ampleur (250 km entre Saïda et Aïn-Sefra). Les influences maritimes méditerranéennes y équilibrent beaucoup moins efficacement qu'à l'Est leurs antagonistes sahariennes, et cela lui vaut de souffrir d'une particulière sécheresse. Sur une carte des étages de végétation, le Tell oranais prend place dans la zone dite semi-aride méditerranéenne qui, à son niveau, élargissant son domaine bien au delà du Haut Plateau (qu'elle caractérise dans l'ensemble du Maghreb), s'étend jusqu'à la mer, venant interrompre sur plusieurs centaines de kilomètres la continuité de la bande côtière subhumide ou humide.

Ainsi s'explique la dominance steppique du Sahel d'Oran et des contreforts littoraux de l'Atlas Tellien, entre la côte et Mascara, lorsque n'interviennent pas l'irrigation, la mise en culture (vigne, céréales, oranger, olivier) ou les boisements artificiels (pin d'Alep, eucalyptus). Les massifs montagneux du Tell donnent lieu, en plongeant à la mer, à une côte très découpée qu'accidentent de hautes falaises. Mais là où les plaines basses viennent au contact de la mer, existent de longues plages de sable et de fins cordons dunaires couronnés de tamaris, derrière lesquels les eaux marines et celles des oueds peuvent s'étaler et se confondre en des paysages marécageux qui créent l'illusion de la Camargue (marais de Macta, au fond du golfe de Mostaganem).

Il faut pénétrer plus profondément à l'intérieur de l'Atlas Tellien pour que, l'influence de l'altitude devenant sensible, une couverture forestière fasse son apparition. La plaine de Mascara (altitude moyenne : 400 m) contraste encore violemment par son relatif verdoiement avec l'aridité des monts qui l'enserrent. Ceux de Beni-Chougram, qui la dominent au nord, ne portent quelque végétation arborée (chêne-vert, pin d'Alep, palmier nain *Chaemerops humilis*) que dans le fond d'étroites vallées qui semblent étouffer dans l'aisselle de

hautes collines au profil bombé et ras. La vallée de l'oued El Hamman (Bou Hanifia) est, le plus souvent, d'aspect subdésertique.

Le plateau de Mascara réunit par contre tous les caractères habituels de la haute plaine tellienne : bassin étroit, au relief onduleux, permettant des prairies maigres et la culture (céréales, vigne, olivier). La relative humidité de ces « hautes terres » où serpentent quelques oueds constants, où stagnent par endroit quelques mares en hiver, y attire en cette saison d'importantes troupes de vanneaux huppés que l'on voit tournoyer au-dessus des prés et des vignobles.

Au sud de Mascara, les hautes collines de l'Atlas changent de caractère. Leur altitude s'est accrue et elles se couvrent de forêts du type méditerranéen. Les Monts de Saïda (alt. max. 1.339 m) à l'est et au nord de cette ville, les Monts de Daïa à l'ouest (Djebel Tenfeld : 1.358 m) constituent, dans cette partie de l'Oranais, l'ultime expression de l'Atlas Tellien, au-delà de laquelle s'ouvre, au sud, l'immensité subdésertique du Haut-Plateau. Ils offrent l'aspect d'un dédale montagneux où alternent des peuplements végétaux assez divers : forêt de chênes-verts (surtout développée dans les Monts de Saïda, et qui prend souvent, dans les vallées les plus spacieuses, l'aspect de la « forêt-parc »), forêts claires de pins d'Alep (un peu partout) ou de thuyas (parties nord des deux massifs), garrigue de chênes-kermès, landes à alfa, genevrier oxycèdre, lentisque et palmier nain.

En bordure des oueds dominent le tamaris et le laurier rose. Les paysages culturaux se cantonnent dans les fonds de vallées (céréales, vigne, olivier, vergers). La ville de Saïda (alt. 800 m) est située à une dizaine de kilomètres de l'entrée septentrionale des Hauts-Plateaux (Bou-Rached) et en contrebas de ceux-ci.

La majeure partie de nos observations a trait à cette région (automne 1958 - hiver et printemps 1959). Sa situation géographique transitionnelle, en faisant varier la topographie et le faciès végétal entre des expressions très caractéristiques (montagne boisée du Tell et steppe à alfa du Haut Plateau), lui confère un attrait particulier. Le passage de l'un de ces univers à l'autre s'effectue le plus souvent sur des distances relativement brèves, ce qui vient encore accuser les contrastes de faune. Les ondulations telliennes arrivent en s'amortissant au contact du plateau, tandis que s'éclaircit progressivement

leur couverture arborée (Hassasnas Rheraba, dans le sud des Monts de Saïda) : le chêne vert et le pin d'Alep cèdent d'abord la place à la lande arbustive des genévriers et des lentisques, puis, au pied de la dernière butte, l'alfa (*Stipa tenacissima*) et l'armoise (*Artemisia herba alba*), espèces qui préexistent à l'installation de la steppe, établissent sur les étendues qui s'ouvrent immensément au sud, leur empire presque exclusif. Ainsi prend naissance, à une altitude moyenne de 1 100 m, la « mer d'alfa » si caractéristique du Haut Plateau. Dans la région de Wagram et de Bou-Rached, toutefois, l'existence, à l'entrée du plateau, d'une bande de terres cultivées (céréales, vigne, olivier), vient atténuer la brutalité habituelle de tels contrastes. Elle représente, dans cette partie de l'Algérie, la limite méridionale des cultures de céréales. Sa faune avienne entretient les plus étroites affinités avec celles des vallées telliennes voisines. On y trouve quelques mares semi-permanentes au bord desquelles aiment à se poser, aux époques des passages, les échassiers migrateurs. Un certain nombre de nos observations se rapporte à l'une d'elles (mare de Bou-Rached ou de Tafaroua, alt. 1 130 m, située au milieu des labours et des prairies, et dont l'environnement végétal se réduit à une cariçaie).

La bordure nord du Haut Plateau reçoit encore des précipitations relativement importantes (300 à 450 mm). Le climat y conserve un caractère méditerranéen nettement affirmé (hiver humide, été sec), auquel l'altitude confère ses traits particuliers (froids hivernaux, chutes de neige...). Au sud, les influences désertiques s'accusent. La répartition annuelle des précipitations devient plus anarchique, et tend à perdre ses caractères saisonniers, en même temps que s'installe l'endoréisme des eaux. Le réseau quasi virtuel des oueds concentre ses apports intermittents dans les lieux bas, donnant naissance à ces terres salées ou « sebkhas », dont l'immense dépression du Chott Ech Chergui constitue le type (alt. 950 m). Ce bassin central du Haut-Plateau ne reçoit plus que 100 à 150 mm de pluie au cours de l'année. De telles régions sont plus défavorisées, sous le rapport des précipitations, que la lisière méridionale du Haut Plateau (Aïn-Sefra), l'Atlas Saharien et les steppes situées immédiatement au sud de celui-ci (Moghrar Tahtani), où la moyenne annuelle s'établit encore autour de 200 mm. La petite localité de Kreider, sur la rive nord du Chott, constitue cependant, autour de quelques mares

artificielles, une oasis de végétation arborée (tamaris, peuplier tremble et eucalyptus).

Aïn Sefra (alt. 1.070 m) est situé à l'entrée de l'Atlas Saharien (Monts des Ksour), dont le faciès sculptural, avec des sommets atteignant l'altitude de 2 000 mètres, diffère totalement de son homologue Tellien. Sites minéraux, chaotiques et dont la grandeur se pare d'une superbe nudité. La route et la voie ferrée de Colomb-Béchar y circulent au fond de monumentales vallées désertiques dont le sable occupe par endroits le fond comme une mer. Au niveau de ces régions se situe la limite méridionale de l'alfa, définitivement remplacé, aux côtés de l'armoise (*Artemisia herba-alba*), par le sparte (*Lygeum spartum*).

Au sud des Monts des Ksour, on accède presque sans transition aux vastitudes, accidentées d'affleurements rocheux et de buttes témoins, de la Steppe nord-saharienne. L'oasis de Moghrar-Tahtani occupe, aux pieds de l'Atlas (Djebel Bou Ahmoud, 1.691 m), la sortie méridionale d'un couloir rocheux très encaissé, là où les eaux d'un oued semblent momentanément resurgir de leur lit de sable. Elle consiste en une palmeraie de 14 000 dattiers en bordure de laquelle se dressent les constructions de terre sèche d'un ksar faiblement peuplé. Le couvert de ses palmiers abrite un ensemble de jardins cultures potagères, arbres fruitiers que parcourt un réseau d'irrigation La situation de cette palmeraie lui confère certains caractères qui l'opposent à la petite oasis non habitée de Sidi Brahim El Guerich (voir ci-dessous). Elle s'encastre assez étroitement dans un paysage montagneux très accidenté et ne s'ouvre a la steppe libre que sur la ligne méridionale de sa lisière Dans cette région de l'Oranais, elle contribue, avec quelques autres oasis situées plus septentrionalement et à l'est dans la chaîne Atlasique (Moghrar-Foukani, Tiout, El Abiod), au jalonnement de la limite nord du Sahara selon la conception de Capot-Rey.

Au sud s'étend la steppe caractérisant l'entrée nord du désert (zone saharo-steppique de Capot-Rey, saharo-méditerranéenne de Th Monod). La buissonnaie très ouverte des jujubiers (*Ziziphus lotus*) y occupe de vastes espaces. De loin en loin, un îlot de palmeraie ou un bouquet de tamaris signale l'existence d'un point d'eau. L'oasis minuscule de Sidi Brahim El Guerich (environ 1.000 mètres carrés) est un exemple de ces lieux privilégiés. Située à une vingtaine de

kilomètres au sud-ouest de Moghrar-Tahtani, la steppe la cerne de toutes parts.

Le lit de l'oued En Namous barre ce subdesert dans la direction nord-est sud-ouest, de la galerie de tamaris qui l'accompagne. Il doit entamer au sud les croûtes rocheuses de la Hamada Bet Toudjine pour aller, à plus de 100 kilomètres de là, perdre son cours dans le Grand Erg Occidental. Le lieu dit Zibler constitue, à l'entrée de cette partie encaissée de son lit, une oasis de végétation arborée assez dense où le palmier-dattier se mêle aux tamaris.

Telles sont, rapidement évoquées, les caractéristiques principales des lieux géographiques auxquelles les observations qui suivent se réfèrent.

Espèces observées

Egretta garzetta (L.). Aigrette garzette.

Ce gracieux migrateur, nicheur en Algérie, est présent en grand nombre dans les vastes marécages encombrant, entre Arzew et Mostaganem, les plaines sublittorales. Nous avons pu constater (novembre 1958, janvier 1959) qu'il y demeure, représenté en hiver.

Dans l'intérieur, nous ne l'avons rencontré qu'une seule fois, et il s'agissait sans doute d'un migrateur : Moghrar-Tahtani, 15 mai 1959, un individu isolé, surpris à l'entrée méridionale de l'oasis, dans le lit de l'oued, envol en direction du nord.

Ciconia ciconia (L.). Cigogne blanche.

Son universelle présence, en été, dans les villes et les campagnes, est très caractéristique des paysages du Tell. L'aire de peuplement, en effet, n'empiète que faiblement sur le Haut-Plateau. Sur la marge nord de celui-ci, on la retrouve chaque fois qu'un point d'eau et la végétation arborée (tamaris, peupliers trembles) qu'il conditionne rendent possible son installation. Mais nous ne l'avons jamais observée au sud de Kreider (rive nord du Chott Ech Chergui), non plus qu'en zone présaharienne.

Dans la région de Saida, elle fait son apparition dès les derniers jours de janvier : première observation annuelle à Bou-Rached, le 29 janvier (1959), sur les bords d'une mare,

un individu Trois individus le lendemain. Fréquentes observations par la suite, sur les mêmes lieux, et qui durent généralement porter sur des oiseaux de passage, car le nid, qui dans cette localité était le plus accessible à notre surveillance, ne fut réoccupé qu'entre les 20 et 22 mars.

En certaines régions l'arrivée peut être plus précoce encore (à moins qu'il ne s'agisse de cas isolés d'hivernage ?). C'est ainsi que, le 6 janvier 1959, une Cigogne hantait les abords de la gare de Macta, au fond du golfe de Mostaganem.

Le nid, surtout dans les villes (Oran, Perregaux, Mascara, Saïda), est souvent placé sur le faîte d'une maison ou d'un minaret. Mais on ne peut qu'être frappé par la fréquence, encore plus grande, avec laquelle les Cigognes d'Algérie l'installent dans un arbre. Celui-ci est généralement choisi dans la proximité d'une agglomération ou d'une ferme, et il n'est pas rare de voir deux et même trois nids (une observation à Aïn El Hadjar, environs de Saïda) réunis sur le même arbre. La plupart des nids que nous avons vus se trouvaient sur des arbres vivants et il ne nous a pas paru que ceux-ci aient à souffrir de la présence des Cigognes (ou que ces dernières manifestent une prédilection pour les arbres morts). La petite, mais fort belle tremblaie de Kreider, hébergeait six nids en 1959.

Par ces aspects, le comportement nidificateur de la Cigogne en Afrique du Nord n'est pas sans rappeler celui qui est le sien en Europe orientale, où la fréquence avec laquelle elle nidifie sur les arbres est habituellement soulignée.

Nous n'avons malheureusement aucune observation précise à communiquer concernant son mouvement migratoire d'automne. Nous avons noté, toutefois, à notre arrivée dans la région de Saïda le 17 novembre 1958, qu'elle en était absente.

Neophron percnopterus L. Percnoptère d'Egypte.

Dans le Tell : une observation le 19 avril 1959, dans la partie méridionale des Monts de Saïda (région des Hassasnas Rhéraba). Deux individus sur une carcasse d'âne mort, en compagnie de *Corvus corax*.

Sur le Haut-Plateau : région de Boughellaba (au nord d'Aïn Sefra), mai 1959. Trois individus.

Dans la steppe présaharienne : région de Moghrar-Tahtani, aux pieds des falaises méridionales du Djebel Bou Amoud, mai 1959. Un individu isolé.

Hieraëtus fasciatus (V.). Aigle de Bonelli.

Une observation, le 19 février 1959 dans les Monts de Saïda région de Balloul Un adulte survolant à faible altitude des collines et ravinements à couvert broussailleux épais de genévriers, lentisques et palmiers nains.

Hieraëtus pennatus (Gm.). Aigle botté.

Une observation, le 9 mars 1959, dans les Monts de Saïda (région de Dominique Luciani). Un couple. Evolutions rapides avec repos fréquents aux abords de l'aire, installée sur un pin d'Alep à flanc d'une colline boisée (pente importante, peuplement clairsemé. Les sujets observés appartenaient à la forme claire.

Circaëtus gallicus (Gm.). Circaëte Jean-le-Blanc.

Un Circaëte Jean le Blanc hantait régulièrement, pendant tout le printemps et l'été, la mare semi-permanente de Bou Rached : première observation annuelle le 15 mars (1959) Survols prolongés des terres mises en culture à l'entrée du Haut Plateau, longues stations sur les bords de la mare dont les herbiers récelaient pour lui une riche pâture de batraciens (*Rana esculenta* et *Bufo viridis*) Lieu probable de nidification : lisière boisée des Monts de Saïda, au nord-est.

Milvus migrans (Bodd.). Milan noir

Un des rapaces les plus communs en Oranie, à la fois dans le Tell, sur le Haut-Plateau et dans la steppe présaharienne Il semble y être un visiteur d'été : première observation annuelle dans la région de Saïda, le 23 mars (1959 Dans le nord, il paraît fréquenter de préférence les lieux marécageux (marais de Macta, mares à Bou Rached et à Wagram et les lits d'oueds Mais, sur le Haut Plateau et dans le sud (Moghrar-Tahtani, nous l'avons rencontré en pleine steppe désertique. Non loin de Mécheria, nous avons surpris deux de ces rapaces sur une carcasse d'âne mort en compagnie de *Corvus corax*.

(?) *Buteo rufinus* (Cretzchmar). Buse féroce.

Nous nous sommes trouvés en présence, dans la steppe à alfa du Haut-Plateau (région de Khralfallah, avril 1959), d'un

rapace offrant l'aspect d'une grande Buse, dont les teintes roussâtres aux parties supérieures et le roux canelle vif des rectrices, nous a donné à penser qu'il pouvait s'agir de *Buteo rufinus*.

Nous n'avons jamais reconnu, parmi les rapaces que nous avons rencontrés, la Buse variable, *Buteo buteo* (Linné), si commune en Europe.

Circus aeruginosus (L.). Busard harpaye.

Nous avons noté, le 6 janvier 1959, la présence de cette espèce dans les marais de Macta, au fond du golfe de Mostaganem. A cette époque de l'année, il pouvait s'agir indifféremment de *Circus a. aeruginosus* Linné, sous-espèce européenne hivernant en Algérie, ou de *Circus a. harterti* von Zedlitz, sous-espèce sédentaire.

Falco peregrinus Tunstall. Faucon pélerin.

Une seule observation certaine, le 25 mars 1959, à Bou Rached.

Falco eleonorae Gené. Faucon d'Eléonore.

On sait qu'il s'agit là d'une espèce dont l'aire de nidification est étroitement limitée aux côtes les plus accidentées, et aux îles, de la Méditerranée méridionale. Pendant l'été 1958, elle était présente (quatre individus de la forme sombre, évoluant de concert) au-dessus des falaises du Cap Falcon, à l'ouest d'Aïn El Turk, lors de chacun de nos passages en ce lieu (25 et 26 juillet, 25 août).

En vol, les parties inférieures sont d'un gris très sombre, presque noir, et apparaissent d'un noir franc au niveau des rectrices, de la pointe et du poignet de l'aile.

Falco tinnunculus (L.). Faucon crécerelle.

La Crécerelle est très commune en été dans le Tell et sur la lisière cultivée du Haut Plateau. Dans la région de Saïda, elle ne paraît pas hiverner : première et dernière observations annuelles, respectivement le 18 mars (1959) et le 20 novembre (1958). Nous n'avons jamais rencontré cette espèce dans la région pré-saharienne, où sa présence est cependant signalée par la plupart des auteurs. Il est possible qu'elle y soit beaucoup plus rare que dans le Nord

Alectoris barbara Bonnaterre. Perdrix gambra.

Cette Perdrix, sédentaire ou erratique, est abondamment représentée dans toutes les parties montagneuses du Tell (*A. b. barbara* Bonnaterre). Dans la région de Saïda, ses biotopes favoris sont la lande à genevrier oxycedre, lentisque, palmier nain et asphodèle, la forêt parc de chêne-verts (Monts de Saïda) et la forêt arbustive de thuyas (Monts de Daïa) lorsqu'elle reserve suffisamment d'espaces ouverts. Les terrains, montueux et accidentés, les pentes et fonds de ravins surchauffés sont peuplés avec une densité particulière.

Au sud, nous ne l'avons jamais observée sur le Haut Plateau, dont il semble que les immensités plates et le tapis végétal steppique ne lui conviennent pas. Mais dans la steppe nord-saharienne, l'espèce est à nouveau présente (*A. b. spatzi* Reichenow, sous-espèce dont le plumage est plus clair) a condition que le permettent, nous a-t-il semblé, la proximité de l'eau et l'existence d'un mouvement de relief offrant, sur ses pentes, un couvert arbustif (abords de l'oasis de Moghrar Tahtani), certaines éminences dominant, dans la même région, le lit de l'oued En Namous).

Nous avons pu examiner le nid de la Perdrix gambra en deux occasions (Monts de Saïda) :

13 avril 1959 : collines des Hassasnas Rheraba, en bordure du Haut-Plateau. Nid placé au pied d'une touffe d'alfa, contenant 18 œufs.

27 avril 1959 : région de Dominique-Luciani. Nid placé au pied d'un asphodèle bouton blanc (*Asphodelus albus*), contenant 20 œufs.

Dans les deux cas, il consistait en un coussinet arrondi de feuilles d'alfa (toujours présent dans le tapis végétal de cette région), légèrement déprimé en son centre. Les œufs (40, 28 mm, sur le seul exemplaire prélevé, sont d'un blanc jaunâtre finement ponctué de brun.

Nous avons examiné, en provenance de la même région, un grand nombre de dépouilles de Perdrix : toutes appartenaient à l'espèce *Alectoris barbara*.

Grus grus L. Grue cendrée.

La Grue cendrée est signalée de l'Afrique du Nord comme hivernante. Nous ne l'avons observée qu'une fois, et elle était en cours de migration à Bou Rached (marge nord du Haut-

Plateau), le 21 février 1959 ; une troupe d'une trentaine d'individus, arrivant du sud-ouest ; bref arrêt dans une prairie située en bordure d'une mare semi-permanente ; départ précipité, dont nous fûmes sans doute la cause, en direction du nord-est.

Fulica atra L. Foulque macroule.

Cette espèce était abondante, le 6 janvier 1959, dans les marais de Macta (golfe de Mostaganem), peu farouche et se laissant facilement approcher. Il ne nous est malheureusement pas possible de dire si elle y demeure présente en été.

Vanellus vanellus (L.). Vanneau huppé.

Il s'agit, en Afrique du Nord, d'un hivernant. Il est très commun pendant toute la saison froide dans les vallées et les plaines humides du Tell, au bord des mares semi-permanentes sur la marge nord du Haut-Plateau. Plus au sud, nous ne savons pas quelle est son extension, faute d'avoir pu nous y rendre en la même saison. A notre arrivée dans la région de Saïda-Wagram, le 17 novembre 1958, les Vanneaux étaient déjà présents. Ils existent en bandes nombreuses, pendant l'hiver, dans la plaine de Mascara où les attirent des prairies marécageuses. Dans la région de Saïda, ils disparaissent à la mi-février (dernière observation à Bou-Rached le 8 février 1959.

Charadrius dubius Gm. Petit gravelot à collier.

Nous avons observé cette espèce en région nord saharienne. Plusieurs individus étaient présents en juin 1959, dans le lit de l'oued En Namous, au lieu-dit « oasis de Zhler », situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Moghrar Tahtani (observations répétées). L'existence de la bande pectorale écartait toute possibilité de confusion avec *Ch. alexandrinus* L. dont la présence sur les confins septentrionaux du Sahara a aussi été signalée (HEIM DE BALSAC, LAVAUDEN). Dans cette partie de son lit, l'oued En Namous entretenait quelques filets d'eau, et offrait quelques plages de vase et de sable humide. Le lit serpentait entre les murs d'une galerie dense de tamaris. C'est à peu de distance de là, dans une zone élargie du lit, que s'effectuaient les plus grands rassemblements de Gangas venant à l'abreuvoir.

Capella gallinago (L.). Bécassine des marais.

Il s'agit, comme pour le Vanneau huppé, d'un hivernant. Nous avons communément rencontré cette espèce dans les vallées du Tell et à l'entrée septentrionale du Haut-Plateau, où elle fréquente les rives des mares et les fossés humides. Elle était présente à l'époque de notre arrivée (fin novembre 1958), dans la région de Saïda, et nous l'y avons observée pour la dernière fois à l'approche du printemps (19 mars 1959). Plusieurs fois reconnue, au cours de l'hiver, sur dépouilles de chasse.

Tringa totanus L. Chevalier gambette.

Une seule observation, le 1er avril 1959, sur les bords de la mare de Bou-Rached. Un individu isolé, en cours de passage.

Tringa glareola L. Chevalier sylvain.

Une observation, le 22 avril 1959, sur les mêmes lieux. Une troupe d'une dizaine d'individus en cours de passage

Burhinus oedicnemus (L.). Oedicnème criard.

Le Courlis de terre est connu de l'Afrique du nord-ouest au double titre d'hivernant (*B. oe. oedicnemus* (Linné), la sous-espèce nichant en Europe) et de sédentaire nicheur (*B. oe. saharae* (Reichenow)). Nous l'avons vraisemblablement observé sous ces deux formes, mais il ne nous était guère possible, sur le terrain, de distinguer, morphologiquement, l'une de l'autre.

Toutes nos observations se situent sur les dernières collines ou simples ondulations de terrain à végétation arbustive très ouverte et substeppique (lentisque, genévrier oxycèdre, alfa), par lesquelles s'effectue, sur la lisière méridionale des Monts de Saïda, la transition entre le Tell et le Haut Plateau. Dates de ces observations : 31 décembre 1958, 13 et 25 avril 1959. Nous ne l'avons, par contre, jamais rencontré au cœur du Haut-Plateau, dans la steppe pleinement installée, à alfa et armoise (*Artemisia herba-alba*), où nous nous attendions pourtant à le trouver. Il est possible que cette espèce, dont la prédilection pour les paysages plats et arides est cependant bien connue, puisse mal s'y accommoder

d'une absence totale de l'élément arbustif ou buissonnant. Un nid, examiné le 13 avril, consistait, au pied d'une touffe d'alfa, en une petite cuvette ménagée dans le sol sablonneux. Il contenait deux œufs posés à même le sable (51/38 mm pour l'exemplaire prélevé ; taches d'un brun très sombre, irrégulières et inégales, plus densément distribuées au gros bout, sur fond gris brunâtre clair).

Glareola pratincola (L.). Glaréole à collier.

Espèce observée une fois (19 avril 1959), de passage dans une prairie marécageuse en bordure de la mare de Bou-Rached (entrée septentrionale du Haut-Plateau). Ces oiseaux (six individus) se tenaient immobiles dans l'herbe, semblant manifester une certaine paresse ou lassitude et ne prenaient leur vol, lorsqu'on les approchait à trop faible distance, que pour se reposer quelques mètres plus loin.

Cursorius cursor Latham. Courvite isabelle.

Nous l'avons observé une fois, à l'entrée de la steppe subdésertique nord saharienne (région de Moghrar-Tahtani) : un individu isolé. Vivement inquiété, l'oiseau se lance dans une course rapide coupée d'arrêts fréquents en observation, tête haute sur le cou vertical, et ne s'envole qu'après avoir parcouru une assez grande distance au sol. Sur le terrain, il apparaît d'une teinte blanchâtre (plus qu'isabelle), presque blafarde. La bande noire en arrière de l'œil, ainsi que la teinte bleu pâle de l'occiput, est très visible.

Chlidonias hybrida (Pallas). Guifette moustac.

Deux individus, vraisemblablement en cours de migration de retour, se sont arrêtés sur la mare de Bou Rached (lisière nord du Haut-Plateau) pendant toute la journée du 1er avril 1959.

(*A suivre.*)

NOTES ET FAITS DIVERS

Le Héron cendré *Ardea cinerea* L. nicheur en Camargue

Le Héron cendré nichait autrefois en Camargue mais il y a bien des lustres qu'il en a disparu en tant que nicheur puisque JAUBERT et BARTHÉLEMY LAPOMMERAYE écrivaient en 1859 : l'espèce « était autrefois sédentaire dans le Midi de la France, mais depuis le défrichement d'une partie de la Camargue, ce n'est plus guère qu'un oiseau de passage » Il semble bien qu'aucune preuve de sa reproduction n'ait jamais été établie depuis plus d'un siècle en dépit de la fréquentation croissante de la Camargue par les Ornithologistes de terrain En tout cas, ni le personnel de la Réserve de Camargue ni celui de la Station Biologique de la Tour du Valat n'ont trouvé son nid jusqu'à ce jour. L'espèce, migratrice et hivernante, abondante en Camargue, nous arrive dans la deuxième quinzaine de juillet et quitte le delta dans le courant du mois de mars. D'après l'examen des reprises qui ont été effectuées dans le Midi méditerranéen, on constate que les hivernants sont essentiellement des individus suisses, allemands et scandinaves et il est bien possible qu'il faille rattacher à ce stock les quelques estivants camarguais, car des individus suisses et allemands se sont fait reprendre dans le Midi français jusqu'en avril et même fin mai De fait, depuis de très nombreuses années, quelques adultes sont régulièrement observés durant les mois d'été en mai, juin et juillet, si bien que nous presumions qu'il nichait sporadiquement dans le delta, présomption renforcée par les dires d'un garde-chasse qui nous affirma l'an dernier avoir trouvé un nid de l'espèce, ce que nous ne pûmes vérifier par la suite

Le 21 mai 1961, en excursion dans l'un des marais les plus hermétiques de la partie occidentale du delta, nous fûmes attirés par les évolutions de plusieurs Hérons cendrés, accompagnés de Hérons pourpres (*Ardea purpurea* L.), d'Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta* L.) et de Bihoreaux (*Nycticorax*

nycticorax L.) L'existence d'une héronnière ne faisait aucun doute et nous la découvrîmes dans une épaisse phragmitaie, non loin d'un canal bordé de tamaris. Plusieurs tamaris morts émergeaient de la phragmitaie qui abritait la colonie. Les Hérons cendrés étaient au nombre de trois couples, qui avaient construit leurs nids sur les tamaris morts à environ 3 mètres au-dessus du niveau de l'eau (ils dominaient donc à peine les phragmites). Les nids, construits comme il est de règle pour l'espèce exclusivement en branches mortes, étaient massifs et leur texture nous laissa à penser qu'ils avaient pu être occupés depuis quelques années déjà. Ils contenaient respectivement 3 œufs, 4 pulli et 3 pulli âgés de trois semaines environ.

Notons que cette colonie comportait en outre une dizaine de couples de Bihoreaux en début de ponte, quelques couples d'Aigrettes garzettes et au moins un couple de Hérons crabiers (*Ardeola ralloides* Scop.). Plus loin et plus parsemés dans l'immense phragmitaie, se trouvait une bonne dizaine de couples de Hérons pourprés.

Nous avions donc probablement, réunis dans le même marais, les 7 Hérons nicheurs de France si l'on admet que dans cette immensité de phragmites, les deux Butors (*Ixobrychus minutus* L. et *Botaurus stellaris* L.), nullement rares en Camargue, y comptaient également quelques couples nicheurs.

J. Blondel,
Station Biologique de La Tour du Valat.

Nidification du Hibou grand duc *Bubo bubo* en Roussillon

Ce qui frappe dans cette nidification (1), ce n'est pas le site, sauvage, mais bien au contraire la proximité des habitations et d'une route très fréquentée, la facilité relative avec laquelle on peut accéder à l'aire, et aussi la précocité de cette couvée.

Habituellement les Grands-ducs se montrent peu dans ma région ; toutefois une aire y était toujours occupée dans un passé pas très lointain, et j'y ai vu des poussins.

(1) Les précisions de localité ont été supprimées dans un esprit de sauvegarde de ce point de reproduction (N. D. L. R.).

Cet hiver, un couple s'y était établi et y est encore mais je n'ai pu obtenir la preuve de la nidification, malgré de patients affûts. J'ai plusieurs fois entendu les oiseaux se répondre, en particulier le 16-2-1964, où ils ont chanté tard dans la matinée : il faisait froid (0° et le ciel était brumeux.

Par contre, je n'ai jamais observé, ni entendu parler de nidification sur la colline qui dresse sa forme arrondie sur la rive gauche de la rivière, sitôt le pont franchi, à moins d'un kilomètre de la ville. L'érosion a creusé cette masse d'argile pliocène de ravines profondes, véritables petits canons terminés par des cirques miniatures. Des cheminées de fée, des « niches de sorcières », des aiguilles et des dentelles de terre ocre, rouge, jaune ou bleu-vert, des parois verticales composent un paysage dantesque. Dominant le tout, la butte, témoin de la terrasse alluvionnaire supérieure, inaccessible, culmine à 248 m.

La végétation arbustive est celle de la garrigue méditerranéenne : chênes verts et kermès, pins parasols, genévriers, romarins, pistachiers lentisques et térébinthes, cystes, spartiers, ajoncs épineux ; le tapis végétal est formé d'une graminée en partie sèche, avec des touffes de thym et de lavande de stoechas.

C'est le domaine du Choucas des tours, dont la troupe dépasse parfois la cinquantaine, et du Faucon crécerelle (1 à 2 couples), qui nichent dans les nombreux terriers des parois verticales. Des Pies bien sûr ! Le Merle bleu erre en permanence sur les arêtes, quelques Pigeons ramiers roucoulent dans les pins parasols, tandis que les Fauvettes à tête noire, mélanocéphales, pitchous (plus rare) se glissent dans le maquis. En hiver, des Rouges-queues noirs, des Grives musiciennes, quelques Bruants fous, plus rarement un Tichodrome et une seule fois un couple de Moineaux soulcies.

Avant la myxomatose, les lapins y pullulaient ; actuellement il semble s'y créer une souche résistante qui progresse : de nombreux petits rongeurs, quelques lérots, d'abondantes couleuvres, ainsi que des lézards gris et ocellés.

Ce belvédère, avec ses colonnes qui se détachent dans le ciel, constitue plutôt une halte attrayante pour des rapaces de passage. Ce fut certainement le cas du Hibou grand duc qui s'électrocuta le 6-1-59 sur la ligne à haute tension (poids 2.590 g ; longueur : 660 mm, aile pliée 430 mm, envergure

1 600 mm, queue 270 mm ; bec 50 mm ; tarse 80 mm) et des trois qui y séjournèrent quelque temps autour du 24-9-61. L'un d'eux fut tué par un chasseur (poids : 2 900 g ; aile pliée 400 mm, longueur 580 mm).

C'est pourquoi je n'ai prêté qu'une attention relative aux « chants » provenant de là, entendus de temps à autre cet hiver lorsqu'à la pointe du jour je me rendais à mes postes de baguage.

Le 13 avril 1964, à 13 h, M. A. Comes m'apporte un poussin de Grand duc que son fils a déniché la veille en compagnie d'un autre garçon. Il est en duvet gris d'où pointent les rémiges. Les rectrices n'ont que 2 à 3 centimètres. Il peut être âgé de 4 à 5 semaines (voir photo). Avec les 35 jours d'incubation, cela reporte la ponte au cœur de l'hiver, fin janvier, début février.

Voici le récit des deux garçons :

« Un gros oiseau, portant quelque chose au bec, va se poser sous un arbre. C'est en fin d'après midi, mais nous décidons d'aller y voir. Pendant l'escalade, le gros oiseau prend l'air et nous survole. Nous découvrons 2 « chouettes ». Il n'y a pas de nid. A côté d'eux, un gros rat et un morceau de couleuvre. Nous prenons un oiseau et nous redescendons vite, car nous avons peur du gros qui plane bas sur nos têtes. »

Remarquons : que l'adulte chassait en plein jour : le « rat » sans doute ; que jamais il ne se livra vraiment à une attaque contre les garçons.

Ce n'est que le surlendemain, 15 avril 1964, que l'un des enfants put me conduire à l'aire, où nous arrivions vers 17 h 30. Sur la face nord de la colline, au confluent de deux ravines, se dresse un pain de sucre surmonté de 2 genévriers, le tout entouré de hautes parois crenelées. C'est au pied de celui qui domine le vide (à gauche sur la photo), sous le couvert des branches basses, que se tient le deuxième poussin. Il me paraît un peu plus âgé que le mien, mais guère plus. Il claque du bec et s'ébouriffe. Je ne vois rien d'autre sur toute la surface de 2 mètres carrés environ de la plate forme

---

Planche I. — Le Hibou grand-duc *Bubo bubo* en Roussillon.
(*En haut*) : Poussin.
(*En bas*) : Le site de l'aire (au centre, sous le petit genévrier de gauche).

(*Photos G. Guibert*).





Faute de temps, nous redescendons aussitôt. Les adultes ne se manifestent pas. Un Merle bleu, qui traverse le grand ravin, se perche au sommet d'un fût de colonne, et lance un sifflotement joyeux, me fait mesurer le vide du lieu : pas un Choucas, pas une Crécerelle, pas une Pie. Curieux !

Calculée sur le plan cadastral au 1/10.000ᵉ, la distance de l'aire au clocher du village n'est que de 950 m.

M. GUIBERT, qui entre temps avait pris quelques clichés du poussin que j'élevais (1), voulut bien m'accompagner à l'aire. Une déception nous y attendait : le deuxième poussin avait disparu.

Cela me permit un examen plus approfondi du « nid ». Un emplacement de 55 à 60 cm de diamètre, vaguement circulaire ; pas de cuvette ; le sol très propre, formé d'argile triturée mélangée à des aiguilles sèches de genévrier et quelques fétus de graminées.

Au pied de l'arbuste, à demi enfoui dans ce mélange friable, un œuf. Je le place au centre de l'aire pour le photographier.

Grand axe, 61 mm ; petit axe, 47 mm.

Fortement incubé, il contient un poussin presque formé que j'ai peine à extraire. La ponte était donc de 3 œufs.

Les deux « frères » se tenaient à l'opposé de l'aire proprement dite, ainsi qu'en témoigne le sol souillé de leurs fientes.

Aucun déchet, aucune pelote de déjection.

Comme hier, les adultes ne se montrent pas. Par contre, tout en haut de la falaise, une seule Pie. Le couple des Hiboux grands ducs serait-il responsable du vide inhabituel de cet habitat ?

Depuis, je n'ai vu ni entendu là aucun de ces oiseaux.

L. MARSAL.

Récentes données sur la nidification de *Asio flammeus* (Pontop.) en Bourgogne et Forez

Si l'on s'en rapporte à la Bibliographie pour ce qui est de l'hypothèse d'une nidification régulière du Hibou des marais dans l'Est et le Sud Est de la France, on est frappé des divergences d'opinions de plusieurs auteurs.

(1) Le sujet en question fut envoyé à la Ménagerie du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Il y a un siècle, le Brachyote était considéré comme nichant plus ou moins fréquemment en Bourgogne (MARCHANT, 1869). Plus récemment (de VOGÜÉ, 1948) ces mêmes données sont reprises sans qu'aucune observation précise n'y soit ajoutée. Les cartes de distribution sont tout aussi dubitatives. Pour VOOUS (1960), le Hibou des marais se reproduirait dans tout le Sud-Est français jusqu'à la Méditerranée et aux Pyrénées, tandis que pour PETERSON *et al* (1962) cette même zone ne serait pas occupée et la limite de l'aire de reproduction passerait par la Bourgogne et le Sud du Massif Central.

Il n'en demeure pas moins que, malgré la relative abondance des observations ornithologiques qui sont faites sur le terrain en Bourgogne, il a fallu attendre le printemps 1964 pour avoir la preuve de la reproduction d'*Asio flammeus* (1). Le fait que cette région ait été cette année le siège d'une importante pullulation des petits rongeurs champêtres, n'est sûrement pas étranger à l'installation printanière de plusieurs couples de brachyotes. Ce phénomène, inhérent à l'espèce, qui se manifeste dans toutes les régions qu'elle habite, est bien connu et cité par de nombreux auteurs : GÉROUDET (1947), HAURI et LEVENBERGER (1962), SPITZ (1962), VOOUS (1960).

En Côte d'Or, le 3 avril 1964, un cultivateur trouve, à Bousselange, un nid de Hibou des marais contenant 3 œufs couvés par un adulte. Quelques jours plus tard, A. DESCHAINTRE et nous-même vérifions ce nid dont la ponte est déjà abandonnée. Le nid est placé sur une levée de terre, au bord d'un marécage d'où nous faisons envoler simultanément 8 brachyotes.

Le 11 mai, C. FERRY et P. GÉROUDET trouvent, près de Remilly-sur-Tille, un nid contenant 4 œufs et 2 poussins fraîchement éclos. Par la suite cette nichée sera de 5 poussins et il restera un œuf non éclos.

Le 20 juin, J. de la COMBLE trouve près de Châtillon-sur-Seine une famille de brachyotes, composée de 2 adultes et de 4 à 5 jeunes volant bien. Le milieu alors occupé se compose d'un champ de blé récemment coupé et d'un labour traversé par un ruisseau temporaire à sec.

(1) En effet, l'observation consignée dans *Iduen* (13, 1960), non effectuée par une personne compétente, ne peut être retenue. La confusion avec les femelles de *Circus cyaneus* et *pygargus* est fréquente, à plus forte raison avec *Asio otus* qui nichait occasionnellement à terre.

Bien que sans preuve de nidification, deux autres couples à comportement de nicheurs ont été observés ; l'un, dans un marais près de Saint-Léger, sera suivi du 11 au 28 mars. Le mâle chante et parade constamment, attaquant les oiseaux qui passent sur son canton, notamment un mâle de Busard Saint-Martin. Après le 28, les oiseaux ne sont plus revus.

Le 28 mai, dans un champ de luzerne en début de floraison, sur terrain sec près de Marandeuil, un couple alarme et nous attaque sans cesse. Les Hiboux houspillent Pies et Corneilles noires et l'un d'eux, venant de capturer un petit rongeur, se pose dans la luzerne. Étant donnée la hauteur des cultures, nos recherches discrètes restèrent vaines.

D'autre part, le 1er mai, un nid de Hibou des marais, contenant 7 poussins et un œuf non fécondé, est trouvé dans un massif de graminées, sur prairie sèche, à Bussy-en-Forez (Loire), soit à 200 kilomètres au Sud-Ouest de la Côte-d'Or (observation du Groupe Ornithologique Lyonnais).

En résumé, l'observation de quatre couples de Hiboux des marais nicheurs en 1964 dans l'Est et le Sud-Est français (3 en Côte-d'Or et 1 dans la Loire) et de deux couples cantonnés à comportement de nicheurs, nous incite à conclure, avec PETERSON *et al.* (1962), que ces deux régions sont à la limite de l'aire de reproduction de l'espèce en France et qu'elle ne s'y reproduit qu'exceptionnellement les années d'abondance des rongeurs. Il est, de plus, logique d'admettre que la constance des observations qui sont faites chaque année dans les biotopes typiques, qui sont d'ailleurs réduits, en Bourgogne notamment, aurait laissé peu de chances à des nicheurs réguliers de passer inaperçus.

A. FORMON,

Travail du Centre d'Études Ornithologiques de Bourgogne, Faculté des Sciences, Dijon.

Références :

GÉROUDET, P. (1947). — La vie des oiseaux : Les Rapaces, Colombins et Gallinacés : 175-180.

HAURI, R., et LEVENBERGER, N., *in* : GLUTZ VON BLOTZHEIM, U. N. (1962). — Die Brutvogel der Schweiz : 325-326.

MARCHANT, L. (1869). — Catalogue des oiseaux observés en Côte-d'Or.

MAYAUD, N. (1936). — Inventaire des oiseaux de France : 81-82.

— (1960). — *Alauda* : 293.

PETERSON, R., MOUNTFORT, G., HOLLOM, P. A. D. (1962). — Guide des Oiseaux d'Europe : 204-205.

SPITZ, F. (1962). — Oiseaux de France, 35 : 18.

VOGÜÉ, G. de (1948). — Inventaire des oiseaux de Côte-d'Or : 5.

VOOUS, K. H. (1960). — Atlas of european birds : 158 et 178.

La Sarcelle brune (*Anas aucklandica chlorotis*) en Nouvelle-Calédonie

Au cours d'une visite à la propriété de M. A. T. TONNELIER, à Nouméa, le 9 novembre 1964, j'ai été très surpris de voir sur sa pièce d'eau une femelle de la Sarcelle brune de Nouvelle Zélande, espèce propre à ces îles, qui est devenue rare sur les deux principales ; l'oiseau était familier, et j'ai pu l'observer longuement à moins de 15 mètres de distance. M. TONNELIER m'a déclaré que cette Sarcelle, dont il ignorait encore l'identité, passait chez lui environ neuf mois chaque année depuis trois ans. Elle disparaît pendant trois mois, puis revient. A ma description du mâle en couleur, il m'a précisé avoir tué un tel oiseau, il y a environ deux ans, dans le voisinage.

Il paraît donc s'agir d'une visite accidentelle de cette espèce très sédentaire, à courtes ailes, qui ne se livre habituellement qu'à des déplacements restreints.

Cette Sarcelle est facile à distinguer des Sarcelles grises (*A. gibberifrons*) qui fréquentent la pièce d'eau en nombre, ainsi que des Canards à sourcils (*A. superciliosa pelewensis*).

Ces deux espèces, et le Nyroca d'Australie (*Aythya australis*), sont les seuls Canards qui, de nos jours, peuvent être couramment observés en Nouvelle-Calédonie. Le Dendrocygne à lunules (*Dendrocygna arcuata*) et le Souchet austral (*Anas rhynchotis*), signalés autrefois, n'y ont pas été rencontrés depuis très longtemps, et il est possible qu'ils n'aient jamais été que de passage inhabituel, venant d'Australie.

M. TONNELIER possède de nombreux palmipèdes exotiques sur sa pièce d'eau, mais aucun d'entre eux ne ressemble à la Sarcelle brune, que son corps allongé, ses ailes courtes et le cercle blanc qui entoure l'œil rendent aisée à identifier.

J. DELACOUR.

Note sur trois oiseaux migrateurs non encore signalés à Madagascar

Le nombre d'oiseaux migrateurs observés à Madagascar, en provenance de l'hémisphère Nord, est remarquablement faible. Ce fait semble dû aux distances importantes qui séparent Madagascar des autres terres, notamment de l'hé-

misphère boréal, zone de provenance de la plupart de ces migrateurs.

Comme peut le laisser supposer l'insularité protectrice de la Grande Ile, la plus grande partie de ces migrateurs est constituée par des Limicoles, oiseaux au vol particulièrement puissant. Cependant, si on compare le nombre d'espèces de Limicoles observées en Afrique de l'Est avec celles observées à Madagascar, on constate que dans ce dernier cas, le nombre d'espèces est reduit. Il semble bien que la Grande Ile doive être visitée par un plus grand nombre d'espèces et sans doute, une observation attentive permettra-t-elle d'en découvrir d'autres.

Au cours d'un séjour de plus de 3 ans dans le Sud-Ouest de l'Ile, j'ai pu constater la présence de 3 espèces de Limicoles, non encore signalees à Madagascar. Ces 3 espèces m'étaient déjà bien connues d'Europe, quoique pour l'une d'entre elles il s'agisse d'une sous-espèce différente :

1. *Philomachus pugnax* (L.). — Chevalier combattant.

Un exemplaire isolé a été observé le 25 novembre 1961, au lac Ihotry (sous préfecture de Morombé, province de Tuléar), à environ 1 km au Nord-Ouest du village d'Ihotry. Cet oiseau se tenait sur la vase, près d'un îlot de *Typha angustifolia* (« Vondro »), en compagnie, mais un peu à l'écart, d'une bande de *Calidris testacea* (Becasseau cocorli) et de quelques *Charadrius pecuarius* (Pluvier de Kittlitz) et *Charadrius hiaticula* (Pluvier à collier). J'ai pu l'observer au sol et en vol. Il était, à son habitude, silencieux.

Une seconde observation a été réalisée le 10 decembre 1962, à Morombé (sous préfecture de Morombe, province de Tuléar). A quelques centaines de mètres du terrain d'aviation, un oiseau isolé s'envola d'une petite mare garnie de jones et se posa près d'un groupe de six *Arenaria interpres* (Tournepierre) sur un gazon très court, pâturé par les bœufs. Cet oiseau, toujours silencieux, s'est montré peu farouche et son identification en vol et au sol a été facile.

Lors des deux observations, le Chevalier combattant etait, évidemment, en plumage d'hiver.

2. *Tringa glareola* L. — Chevalier sylvain.

Le 10 fevrier 1961, à Morombé (province de Tuléar), je suis étonné d'entendre le cri caractéristique de *Tringa gla-*

reola. Un oiseau isolé s'envole du bord d'une des mares formées par les pluies, mais dont l'eau est cependant légèrement salée. Je peux l'observer un peu plus tard au sol et également en vol.

Le 15 novembre 1961, au lac de Bevoay, situé en zone de savane arborée, à environ 25 km au Nord-Ouest de Manja, à proximité de la route Manja-Andranopasy (sous-préfecture de Manja, province de Tuléar), j'ai observé un Chevalier sylvain, isolé au bord du lac, sans végétation en cet endroit. A proximité, présence d'un *Actitis hypoleucos* (Chevalier guignette), de quelques *Charadrius tricollaris* (Pluvier à 3 bandes) et de troupes de *Charadrius pecuarius* (Pluvier de Kittlitz). Le Chevalier sylvain s'envole en faisant entendre son cri.

La troisième observation date du 16 janvier 1962, à Morombé (province de Tuléar). Ayant entendu le cri du Chevalier sylvain, je le découvre, un peu plus tard, sur le bord d'une flaque d'eau, voisinant avec quelques *Tringa nebularia* (Chevalier aboyeur).

Le 14 octobre 1962, à Morombé (province de Tuléar), à proximité du terrain d'aviation, un Chevalier sylvain s'envole du bord d'une mare où il se tenait en compagnie d'une bande de *Calidris testacea* (Bécasseau cocorli), et, longtemps, vole seul et assez haut au-dessus de la partie au sud du terrain d'aviation, en grande partie inondée. A cette date, les premières pluies après la saison sèche, tombaient depuis trois jours (1).

3. *Charadrius apricarius fulvus* Gmelin 1789. — Pluvier doré asiatique.

Le 25 novembre 1961, au lac Ihotry (sous-préfecture de Morombé, province de Tuléar), à environ 4 km au Nord-Nord-Ouest du village d'Ihotry, sur la partie Nord du bras Ouest du lac qui, à cette époque de l'année, est seul encore en eau, le grand lac étant à sec. De loin, deux grands Charadriidés me font penser d'abord à *Charadrius squatarola* (Pluvier argenté)

(1) Il est curieux de constater que cet oiseau, que j'ai pu observer à 4 reprises différentes, n'a jamais été signalé à Madagascar. Au contraire *Tringa ochropus* L. (Chevalier cul-blanc), que je n'ai jamais observé, est cité par J. Delacour dans *L'Ois. et R. F. O.*, 1932, p. 86, dans la liste des « records certains » (observé par qui ?). Même s'il est possible que *Tringa ochropus* soit un visiteur de Madagascar, il se pourrait aussi qu'il ait été confondu avec *Tringa glareola*.

En approchant, je constate qu'il ne s'agit pas de *Charadrius squatarola*, mais que les oiseaux ressemblent à *Charadrius apricarius* (Pluvier doré). Je peux les observer plusieurs fois, au sol et en vol. Comme les *Charadrius apricarius* d'Europe, ils reviennent volontiers se poser au même endroit. En vol, l'absence de noir aux aisselles les distinguent facilement de *Ch. squatarola*. Le dessous des ailes me paraît un peu plus foncé que chez *Ch. apricarius*. L'oiseau semble également un peu plus petit, mais peut-être sont-ce seulement les ailes qui sont plus courtes. Le cri « dlui-dlui » rappelle celui de *Ch. apricarius* mais semble bien cependant être différent. J'avais pu observer *Ch. apricarius* en Europe mais, pour une observation sur le terrain, les différences entre la race d'Europe et celle observée à Madagascar sont minimes et ne pouvaient me donner une certitude. Toutefois, *Ch. a. apricarius* ne descend pas aussi loin vers le Sud, ce qui laisse à penser qu'il s'agit bien de la sous-espèce *Ch. apricarius fulvus* (1).

L'aire de nidification de *Ch. apricarius fulvus* couvre l'Asie de l'Est et l'Alaska.

Pour l'Afrique de l'Est, Mackworth Praed et Grant (*op. cit.*, vol. I, p. 350), notent « Range in Eastern Africa : The Sudan, Abyssinia and Northern Italian Somaliland to Tanganyika Territory in non-breeding season ».

Otto Appert.

Quelques observations et captures intéressantes en Seine-et-Marne

Anser fabalis brachyrhynchus — Oie à bec court.

Près de Lizy-sur Ourcq un sujet se tenait en compagnie de 11 Oies cendrées (*Anser anser*) dans une emblavure de blé d'hiver le 11 janvier 1965. J'avais déjà noté cette Oie à fin février 1964 au même endroit.

Haliaetus albicilla — Pygargue.

Un individu immature a été abattu le 11 novembre 1964 près de Rebais, à proximité d'une zone marécageuse abondamment habitée par le Rat musqué. Le fait n'est pas sans

(1) *Charadrius apricarius fulvus* est considéré parfois comme une espèce : *Ch. fulvus*, d'autres fois comme sous-espèce de *Ch. dominicus* ou de *Ch. apricarius*.

précédent : un autre spécimen juvénile existe en effet dans les collections du Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, étiqueté : Tribardou (S.-et-M.), le 30.11.58.

Sterna hirundo — Sterne Pierregarin.

Un sujet bagué au nid le 10.7.61 sur le littoral de Mecklembourg (Allemagne) a été trouvé mort vers le 9.8.64 à la Chapelle-la-Reine, près Nemours.

Corvus corone cornix — Corneille mantelée.

J'ai observé un oiseau de cette espèce le 20 décembre 1964 sur un grand dépotoir près Lizy-sur-Ourcq, dans une troupe de plusieurs milliers de Freux et Corneilles noires. Je ne parvins pas à le retrouver les jours suivants. Le fait peut être rapproché de l'hivernage régulier en petit nombre de la Corneille mantelée dans l'Oise.

Coracias garrulus — Rollier d'Europe.

Le 25 mai 1964, j'ai pu observer avec facilité un Rollier perché sur des fils électriques entre la Ferté sous-Jouarre et Château-Thierry. Pour le replacement de cette observation dans le contexte des données françaises, je renvoie le lecteur au Rapport de la migration printanière 1964 à paraître dans *Oiseaux de France*.

G. Jarry.

Rectification

Dans la liste des reprises citées par A. Labitte dans sa mise au point sur *Falco columbarius* (*L'Oiseau et R. F. O.*, 1964, n° 2, pp. 106-111), il faut apporter les corrections suivantes à la p. 110 :

Lignes 3 et 5 : les deux oiseaux bagués en Belgique étaient des mâles adultes.

Ligne 10 : lire « Brioux » et non pas « Brieux ».

Ligne 17 : lire « 4.7.52 » et non pas « 4.5.52 ».

Rayer la reprise intéressant un oiseau marqué pull. le 30/6/49 dans le Schleswig-Holstein : elle concerne en fait un *Falco tinnunculus*.

En outre, une donnée a échappé à l'auteur :

London 382074.
♂ juv. 4.9.54 Fair Isle (Shetland) ;
20.11.61 Soustons (Landes), 1.700 km S.

Elle accroît la durée de port de bague citée par l'auteur : 7 ans 2 mois 16 jours, au lieu de 2 ans 4 mois 14 jours (p. 111).

N. D. L. R.

BIBLIOGRAPHIE

ALI (Salim)

The Birds of Sikkim

(Oxford University Press, Amen house, Londres E. C. 4, 1962. — In-8°, 114 pp., 17 pl. col., 9 pl. monochr., 41 dessins au trait. — Prix : Sb 52/-.)

Nous n'avons pas à présenter l'auteur, particulièrement bien connu du monde ornithologique international ; c'est à nos yeux le meilleur ornithologiste de l'Inde actuelle. Cette fois encore, fidèle à son but qui est de nous donner un guide pour chacune des grandes régions de la péninsule asiatique, il s'attache à nous décrire l'avifaune d'une partie d'autant plus intéressante pour le naturaliste qu'elle mord largement sur le paléarctique et qu'on y trouve tous les biotopes, depuis la zone basse aux chaleurs tropicales jusqu'aux vallées hautes dont le climat est nettement alpin.

L'auteur nous décrit 400 espèces en adoptant un plan devenu maintenant classique : dénomination, caractères de terrain, habitat, distribution, comportement, reproduction, énumération des sous-espèces. L'introduction consacre quelques chapitres importants au climat, à la végétation, aux migrations, auxquels est ajoutée une courte bibliographie.

L'ouvrage est richement illustré et cette illustration est d'autant plus attirante qu'elle est due à 4 artistes bien connus, ce qui permet une intéressante comparaison entre le style de chacun : P. BARRUEL, D. REID HENRY, et R. SCHOLZ pour les planches en couleurs, P. BARRUEL et W. HARENS pour les dessins au trait. Malgré la différence de personnalité, la sévérité de la présentation imposée par l'éditeur donne à cet ensemble l'unité nécessaire, au point qu'il devient très difficile, notamment pour les planches polychromes, de donner une préférence à la précision de l'un, à la douceur des modelés de l'autre, à la vie du troisième. Grâce à eux 148 espèces nous sont représentées en couleur et 36 autres en noir, soit près de la moitié des espèces du Sikkim.

Nos félicitations seront d'autant plus chaleureuses qu'une fois de plus, l'édition anglaise se montre incomparable quand on voit ce qu'elle peut offrir pour le prix qu'elle en demande. Nous aimerions qu'il en soit de même partout ailleurs !

R. D. ETCHECOPAR.

ANDERSEN (T.), JOENSEN (A. H.), NORREVANG (A.), PEDERSEN (E. T.), PREUSS (N. O.)

(Rédacteurs principaux : F. SALOMONSEN ET G. RUDEBECK)

Danmarks Fugle

Branner et Korch, Copenhague, 1962. — In-4°. En danois.

Nous avons reçu les fascicules 11, 12 et 13 (pages 361 à 488), dans lesquels sont étudiées les familles suivantes : suite et fin des Larides, Ptéroclididés, Columbidés, Cuculidés, Strigidés, Caprimulgidés, Apodidés,

Alcédinidés, Méropidés, Coraciidés, Upupidés, Picidés, Alaudidés et Hirundinidés (en partie). Les planches qui accompagnent ces brochures représentent les Sylviidés, Muscicapidés, Prunellidés, Motacillidés, Bombycillidés, Laniidés, Sturnidés, Fringillidés et Ploceidés, presque tous en grandeur naturelle.

Pour une analyse plus détaillée de cet ouvrage, voir *L'Ois. et R. F. O.*, 1963, pp. 173-174

M. Cuisin.

Atkinson-Willes (G. L.)

(Editeur)

Wildfowl in Great Britain

(Monographs of the Nature Conservancy, No 3. Londres, H. M. Stationery Office, 1963 — In-4°, 366 pp., frontispice et 14 planches en couleurs, nombreuses figures au trait, 16 planches de photographies. — Prix : Sh 45 -.)

Un examen approfondi de la distribution hivernale du statut numérique et de la Conservation des Cygnes, Oies et Canards en Grande Bretagne, voilà ce que nous propose cette importante monographie, fruit d'une recherche collective bénévole d'une ampleur sans précédent dans les annales de l'Ornithologie européenne. La plus grande partie de l'ouvrage est en effet basée sur les observations transmises au Wildfowl Trust par les milliers de correspondants, ornithologistes amateurs, ou chasseurs pour la plupart, qui depuis 15 ans, une fois par mois dénombrent les Anatidés sur l'ensemble du territoire britannique. Pas moins de 35 000 rapports concernant quelque 2 000 plans d'eau ont été ainsi réunis. Qu'on juge à ces chiffres du zèle des observateurs !

Présentés et analysés tout d'abord par secteurs géographiques définis selon leurs frontières naturelles (des tables indiquent la population moyenne et les effectifs maximum des espèces pour les diverses régions considérées) les résultats sont ensuite résumés espèce par espèce, avec des cartes montrant pour chacune ses principaux lieux de stationnement. A cette étude essentiellement descriptive, et qui concerne plus spécialement un public de lecteurs britanniques, font suite de brefs chapitres d'un intérêt plus général, où l'influence que l'homme exerce sur les Anatidés est considérée sous ses divers aspects : rôle des habitats artificiels, impact des oiseaux sur les cultures, contrôle des effectifs, choix et aménagement des réserves de gibier d'eau. C'est ici que se révèlent les applications pratiques de la vaste documentation exposée tout au long des 300 premières pages.

Somme de références indispensable pour apprécier les changements pouvant survenir à long terme dans le statut des espèces en même temps que base scientifique pour la conduite d'une politique nationale de conservation du gibier d'eau, le livre doit à ce double titre rendre les plus grands services à la cause de la protection des Anatidés outre-Manche. Aussi faut-il souhaiter la réalisation en France d'une œuvre semblable. C'est ce que devraient permettre les efforts de ceux qui, à l'instar des collaborateurs anglais de l'International Wildfowl Research Bureau, et sous l'égide de la section française de cet organisme, s'emploient depuis quelques années à recenser la sauvagine dans notre pays.

L'illustration, due au talent de Peter Scott, comporte, en plus d'agréables figures au trait, 14 planches en couleurs représentant tous

les Anatidés de l'avifaune britannique (y compris les espèces introduites, répandues maintenant à l'état sauvage). A ceux qui ne connaîtraient pas encore ces planches (elles furent publiées initialement dans les premiers rapports annuels du Wildfowl Trust, puis reproduites en 1957 dans la plaquette *Wildfowl of the British Isles*), signalons qu'elles décrivent avec une extrême fidélité non seulement les adultes et immatures de chaque espèce mais aussi les plumages d'éclipse des mâles, si rarement figurés par ailleurs.

Francis Roux.

IMMELMANN (Dr Klaus,

Die australischen Plattschweifsittiche

Die Neue Brehm-Bücherei, No 334
A. Ziemsen Verlag, Wittenberg-Lutherstadt, 1964 —
116 pp. (en allemand), 26 illustr. dont 2 pl. en couleurs,
8 cartes de répartition. — Prix : 7 DM)

Il s'agit d'une revue de 28 espèces de Psittacidés qui forment la tribu des *Platycercini*. Ces oiseaux sont communément dénommés Perruches et leur représentant le plus célèbre est la Perruche à collier. Mais cette espèce ne figure pas dans l'ouvrage du Dr IMMELMANN car un volume de la même collection lui a été réservé (no 244). Pour chaque espèce l'auteur donne successivement les noms scientifique, allemand et anglais, la répartition géographique y compris celle des différentes races. La description du plumage manque (elle a été donnée dans le fascicule n° 228 de la collection). Puis les mœurs sont décrites en détail d'après les données de la littérature. Chaque monographie se termine par une très brève notice sur l'élevage.

Le gros intérêt de ce livre c'est qu'il nous donne une bonne idée de la biologie de ces Psittacidés à l'état sauvage. En Europe, les ouvrages qui leur sont consacrés se bornent généralement à décrire les meilleurs moyens de les maintenir en captivité ; or, ce genre de renseignement, utile à l'aviculteur, n'offre aucun intérêt pour le véritable ornithologiste.

Les deux planches en couleurs représentent 15 espèces seulement, c'est bien dommage car les photos d'oiseaux en cage ont bien peu de valeur documentaire. Les autres clichés montrent des biotopes australiens. Pour terminer, signalons une lacune regrettable : la littérature en fin de volume ne donne qu'une partie des références citées dans le texte : l'auteur s'est donné la peine de consulter de nombreux articles et livres, pourquoi ne pas faire bénéficier le lecteur de son travail ?

M. CUISIN.

IVANOV (A. I.) et STEGMAN (B. K.)

Clef de détermination des oiseaux d'U.R.S.S

(Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Institut de zoologie,
Editions « Sciences ». Moscou Léningrad, 1964. —
528 pp. (en russe) 41 photos, 355 dessins au trait —
Prix relié : 1,95 rouble.)

Les Soviétiques ne possèdent pas encore de livre comparable au guide de PETERSON, MOUNTFORT et HOLLOM. Dans ce domaine, le seul ouvrage publié en U.R.S.S. est paru en 1960 sous la signature de A. N. SOUNGOU-

nov. Toutefois il n'offre qu'un nombre restreint de planches en couleurs et ne traite que des oiseaux de la Russie d'Europe. De plus, le texte n'est pas exempt d'imperfections, comme l'ont souligné les critiques russes eux-mêmes.

Le livre rédigé par IVANOV et STEGMAN, ornithologistes bien connus, a pour but de permettre la détermination de l'oiseau tenu en main. Il n'a donc guère de valeur pour l'ornithologiste sur le terrain. On y trouve successivement, après l'introduction, des conseils d'utilisation, une liste nominative de tous les oiseaux de l'U.R.S.S. (avec les noms latins), puis les clefs de détermination de ces 722 espèces. Pour chaque espèce les renseignements suivants sont fournis : nom, coloration du plumage nuptial avec brève indication des variations selon l'âge et le sexe, longueur de l'aile, répartition en U.R.S.S. et, plus brièvement, répartition mondiale. Deux index (des noms russes et des noms latins) terminent l'ouvrage.

Les photos ont sans doute été introduites pour égayer un texte assez rébarbatif d'aspect. Elles restent de qualité très moyenne. Par contre les dessins (essentiels pour éclairer les caractères indiqués dans les tableaux dichotomiques) de V. S. ROJDESTVENSKAIA témoignent d'une grande maîtrise et sont remarquablement précis.

Un livre de ce genre publié en France n'aurait guère de succès, me semble-t-il, habitués que nous sommes aux illustrations en couleurs. Mais son but étant très particulier, ce travail russe n'a pas d'équivalent chez nous. Dans l'introduction, les auteurs déplorent l'absence de liste officielle des oiseaux d'U.R.S.S. (puisque la nomenclature des deux principaux traités, DEMENTIEV-GLADKOV et IVANOV-PORTENKO, n'est pas la même). Je pense que leur œuvre comble cette lacune d'une manière très efficace.

M. CUISIN.

JACQUEMARD (Simone)

Les derniers rapaces

(Editions Stock, 6, rue Casimir Delavigne, Paris, 1964 — In-8°, 155 pp. + fiches d'identification et table de nidification, 8 pl. phot. monochr. — Prix broché : F. 24,70.)

Avant d'ouvrir ce livre on pense, connaissant l'auteur, qu'il s'agit d'une œuvre littéraire. Si la qualité du style justifie ce jugement, il est pourtant plus exact de dire que c'est un ouvrage d'Ornithologie écrit par une femme de lettres dont on connaît par ailleurs le goût prononcé pour toutes les choses de la Nature. En effet, ce ne sont pas ses premières armes en la matière ; une autre de ses œuvres intitulée « Oiseaux » reçut une enviable consécration puisqu'elle fut choisie avec cinquante autres pour représenter à l'étranger sous forme d'une exposition itinérante, ce que l'édition française avait produit de mieux en 1963. Je fus personnellement témoin, en novembre dernier à Nairobi, du succès que remporta cette manifestation en général et ce livre tout particulièrement.

Pour en revenir aux « Derniers rapaces », si notre collègue veut éviter la sécheresse d'une présentation scientifique, elle cherche en revanche à en conserver la rigueur et la précision, et sur ce point elle pourrait servir d'exemple à certains professionnels. Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter aux diagnoses qui terminent l'ouvrage

ainsi qu'aux tableaux qui résument avec clarté tous les détails concernant la reproduction des 21 espèces, objet de cette étude : nombre d'œufs, époque de la ponte, délais d'incubation, durée d'élevage au nid, etc...

Mais cet ouvrage est avant tout un plaidoyer. Il paraît d'autant plus à son heure que par un décret récent la France vient enfin de reconnaître officiellement la nécessité de protéger les rapaces. N'est-il pas nécessaire de les bien connaître avant de les protéger ? D'où l'importance donnée à la présentation des espèces.

Nous ne pouvons que féliciter les Éditions Stock de leur initiative. En lançant cette nouvelle série sur la Nature, nous sommes persuadés que son Directeur (qui n'est autre que l'époux de l'auteur) va au-devant des goûts de la jeune génération. Grâce à lui nous avons pu relire l'introuvable « Pourquoi les Oiseaux chantent » de DELAMAIN, dont le retentissement auprès d'un très large public en 1928 justifiait une réédition. Le second volume de la série est consacré aux animaux sauvages d'Afrique. Il est signé de SUSAGE. Celui que nous analysons aujourd'hui est le troisième et dernier né. Souhaitons-lui une heureuse fortune, car son choix n'est pas dû à une complaisance de conjoint ; il fallait prendre la défense de nos derniers rapaces. Ses goûts, ses connaissances ornithologiques, sa réputation, désignaient tout naturellement Mme JACQUEMARD pour cette tâche urgente et délicate : il reste encore beaucoup de gens à convaincre ! Nul ne l'aurait fait avec plus de talent et de sincérité.

R. D. E.

LANDSBOROUGH THOMSON (A.)

A new Dictionary of Birds

(Thomas Nelson and Sons Ltd, Parkside, Edinburgh 9. — 927 pp., 16 planches en couleurs, 32 planches en noir, dessins au trait. — Prix : Sh. 105/-.)

En histoire naturelle peu de disciplines ont évolué aussi rapidement que l'Ornithologie. Il n'est donc pas étonnant que le « Dictionary of Birds » du Professeur Alfred NEWTON, dont la première édition parut en 1896, présente de nos jours de grandes lacunes, et cela malgré la compétence de son auteur et le soin apporté à sa rédaction. A l'époque de cette première publication, bien des problèmes concernant l'avifaune n'avaient pas encore été même évoqués. D'autre part, la terminologie particulière utilisée par certains spécialistes ne commença à se faire jour que beaucoup plus tard. Toutes ces raisons conjuguées faisaient perdre peu à peu l'habitude de se référer à un ouvrage qui, pourtant, eut un grand crédit et se trouvait dans toutes les bibliothèques ornithologiques d'importance. Ce que NEWTON avait su faire avec le seul appui de Hans GADOW et de trois autres ornithologistes, notre ami Sir A. LANDSBOROUGH THOMSON vient de le refaire en l'adaptant à nos connaissances actuelles. Mais par ce que nous venons de dire on devine l'énormité de la tâche qui s'imposait à lui ; aussi notre collègue anglais tint-il à se faire aider par deux cents auteurs et utilisa-t-il les talents d'une quarantaine d'artistes et photographes. Comme nous l'avons réalisé au cours de nos dernières rencontres, Sir A. LANDSBOROUGH THOMSON (qui est Membre d'honneur de notre Société depuis de longues années) en avait fait sa « chose ». S'il sut coordonner les apports de chacun, son rôle ne consista pas simplement à être le chef

d'orchestre, il contribua lui-même pour beaucoup à son élaboration en écrivant nombre d'articles sans parler de tout l'apport rédactionnel qui lui était imposé pour conserver à ce travail d'équipe une certaine unité.

A côté d'exposés qui, loin d'être succincts, traitent des grands problèmes que posent les oiseaux, on y trouvera la définition d'un grand nombre de termes techniques. Sur ce dernier point l'auteur évite, fort heureusement à notre avis, certains excès, en refusant de consacrer ces termes éphémères dont quelques auteurs aiment à émailler leurs articles : parfois avec malice pour intriguer le lecteur, parfois avec prétention pour donner à leurs écrits une allure plus scientifique. Toute langue *vivante* n'accepte pas de règles, elle les impose. Un dictionnaire ne fait que consacrer l'usage. Or il existe toujours dans le langage courant un apport marginal de mots et d'expressions qui naissent puis disparaissent très rapidement, fruit d'une mode sans lendemain ou création d'une petite chapelle sans disciples. La difficulté consiste alors à distinguer les mots qui seront définitivement admis de ceux qui ne sauront se maintenir. Le choix fait par Sir A. LANDSBOROUGH THOMSON nous a paru fort judicieux.

Sur le plan systématique, cet ouvrage traite des groupes jusqu'à la famille. La classification elle-même fait l'objet d'un long exposé.

Les planches en couleurs sont fort belles ; elles illustrent les problèmes généraux : dimorphisme sexuel, différences de plumage suivant l'âge, oiseaux caractéristiques de certaines régions, etc... Pour les photographies il en est de même ; elles traitent du vol, de la reproduction, des parades, etc. En fait c'est beaucoup plus qu'un véritable dictionnaire. Aussi pourra-t-il être utilisé tant par l'écologiste que par le systématicien.

Nous avons appris que Sir A. LANDSBOROUGH THOMSON (qui fut aussi Président de la British Ornithologists'Union) a fait don de ses droits d'auteur à la grande association ornithologique anglaise. Raison de plus pour souhaiter à cet ouvrage un succès d'ailleurs très mérité, d'autant plus mérité que la présentation en est très soignée et que le prix en est fort raisonnable surtout lorsqu'on le compare à ceux en usage dans l'édition française !

R. D. ETCHECOPAR.

MENZEL (Heinz)

Der Steinschmätzer

(N° 326, 1964. 78 pp., 31 photos,
7 cartes et 8 dessins. — Prix : 5,20 DM.)

PÄTZOLD (Rudolf)

Die Feldlerche

(N° 323, 1963. 104 pp., 36 photos,
31 dessins et cartes. — Prix : 6 DM.)

(Die Neue Brehm-Bücherei,
A. Ziemsen Verlag, Wittenberg-Lutherstadt.)

Sans être exhaustives, ces deux monographies nous présentent l'état des connaissances obtenues en Allemagne sur deux passereaux : le Traquet motteux et l'Alouette des champs. Les données étrangères restent fort peu utilisées. Ces restrictions n'enlèvent rien au travail des auteurs.

qui ont chacun étudié avec grand soin la biologie de la reproduction de chaque oiseau. Le travail de R. Pätzold dénote un effort plus poussé car l'auteur s'attarde pendant quinze pages sur l'anatomie de l'Alouette des champs (ce sujet est généralement laissé de côté). Comme nous le savons déjà, les brochures de cette collection sont de valeur inégale, les meilleures étant de véritables monographies de grande qualité (celle sur la Grande outarde par exemple), la majorité ayant une portée beaucoup plus locale ; c'est à cette deuxième catégorie qu'appartiennent les 2 travaux de H. Menzel et R. Pätzold.

M. Cuisin.

Niethammer, Kramer et Wolters

Die Vögel Deutschlands (Artenliste)

(Akademische Verlagsgesellschaft, Frankfurt-am-Main, 1964. — In-8°, 139 pp. — Prix : DM 14,80.)

Une collaboration des trois auteurs de ce livre est un sûr garant de la valeur documentaire de ce dernier. Celui-ci est une liste très simple, très claire, très substantielle en peu de mots, de toutes les espèces d'Oiseaux susceptibles d'être rencontrées à notre époque en Allemagne. Des citations chronologiques précises permettent aussi de retracer l'évolution de cette faune au cours des deux derniers siècles : un tel bilan des espèces en voie de diminution ne peut manquer d'inquiéter ceux qu'intéresse la conservation des ressources de la Nature. Aucun texte superflu, aucun commentaire n'intervient dans cet exposé, tout de concision et de précisions écologiques, basées, on le pressent, sur les renseignements les plus récents collationnés et contrôlés par des Ornithologues allemands éprouvés. Nous ne saurions donc discuter ici le bien-fondé d'une telle documentation.

Ce que l'on peut louer en outre sans discussion, c'est l'excellente qualité de présentation de cet ouvrage, dont la simplicité de conception s'accommode précisément du choix des caractères d'imprimerie utilisés, de la nomenclature simplifiée, et de la disposition parfaitement claire des alinéas et des notes infrapaginales. Peut-être peut-on regretter que pour les espèces signalées seulement à titre de visiteurs exceptionnels (p. ex. les Oiseaux américains : *Parulidæ*, *Vireonidæ*, etc.) il ne soit pas donné d'indication, si concise soit-elle, sur leur véritable patrie. L'ensemble n'en reste pas moins une œuvre de haute précision scientifique, facile et agréable à consulter (on remarquera la qualité des index), et dans laquelle tout ornithologue d'Europe centrale et occidentale pourra se documenter fort utilement.

J. Berlioz.

Prestwich (A. A.)

« I name this parrot... »

(A. A. Prestwich, Edenbridge, Kent, England, 1963. — 118 pp. + 44 pp. d'appendices.)

Deuxième édition, revue et augmentée, de ce petit livre qui a été présenté sous cette rubrique (*L'Ois. et R. F. O.*, 1958, pp. 340-341). L'auteur a notamment ajouté une liste complète des noms scientifiques et anglais de tous les Psittaciformes.

M. Cuisin.

RUSSELL (S. M.)

A distributional study of the birds of British Honduras

(Ornithological monographs n° 1,
American ornithologists' Union. 1964. — 196 pp., broché,
papier couché, 2 pl. en couleurs, 16 photos, 1 carte.)

L'auteur, du Musée zoologique de l'Université de Louisiane, a parcouru le Honduras britannique entre 1955 et 1963. A la suite de ses voyages et de ceux de plusieurs collègues, il a mis au point cette liste des oiseaux — premier travail d'ensemble sur l'avifaune locale — qui passe en revue 439 espèces, toutes « collectées » ; il convient d'y ajouter 26 espèces seulement observées « *de visu* ».

On trouve successivement une liste des localités avec leurs coordonnées géographiques, une esquisse géographique et écologique, puis la liste des espèces (pp. 32-185), quelques commentaires et la littérature (6 pages). Pour chaque espèce, S. M. RUSSELL indique les spécimens de collection, le statut, quelques observations relatives à la nidification notamment puis, éventuellement, le nom de la ou des sous-espèces. La présentation est excellente. A mon avis, la seule lacune est l'absence d'un index des espèces, ce qui empêche toute consultation rapide.

M. CUISIN.

SCHMITT (René)

Die Vögel des Luxemburger Stadtparks heute und früher

(Luxemburger Liga für Vogelkunde und Vogelschutz,
Sektion Luxemburg-Stadt Imprimerie Bourg-Bourger, 1964. —
40 pp. (en allemand), nombreux clichés et dessins.)

Cette étude des oiseaux du parc municipal de la ville de Luxembourg est divisée en plusieurs petits chapitres : description du milieu, résultats du recensement des oiseaux nicheurs effectué en 1961 (34 espèces), liste des hôtes de passage notés entre 1959 et 1963 et liste des oiseaux rares. D'autres pages sont réservées à la comparaison entre les observations récentes et celles faites au début du xxe siècle. La littérature citée termine le texte.

Les photos de M. BRILLON représentent divers passereaux, presque tous au nid.

M. CUISIN.

TANIS (J. J. C.)

De vogels van Terschelling,
overzicht van alle op het eiland waargenomen sorten

(Fryske Akademy, Leeuwarden, 1963 — 160 pp.,
7 tableaux dépliants, broché [en néerlandais].)

Ce travail (publication n° 143 du R. I. V. O. N.) contient une liste commentée de toutes les espèces observées sur l'île de Terschelling (Frise occidentale), qu'il s'agisse d'oiseaux nicheurs (pp. 16-68) ou non

(pp. 69-142). Pour chaque espèce nicheuse, l'auteur donne une estimation du nombre des couples reproducteurs. Une brève étude des différents paysages insulaires précède le corps du sujet, que suivent la littérature et un index des noms latins et vernaculaires. Regrettons simplement qu'une carte de l'île ne figure pas au milieu du texte d'une publication de cette importance.

M. Cuisin.

Tufts (R. W.)

The birds of Nova-Scotia

(Nova Scotia Museum, Halifax, 1961. — xvii + 482 pp., 40 planches en couleurs, 30 dessins. Illustrations de R. T. Peterson, J. Crosby et J. H. Dick.)

Premier président de la Société ornithologique de la province de Nouvelle-Ecosse (Canada), R. Tufts a rassemblé la vaste documentation dont il disposait dans ce livre sur les oiseaux de cette région. Le résultat de son travail se situe à mi-chemin entre le manuel descriptif et l'inventaire faunistique détaillé ; chaque espèce est en effet traitée sous les rubriques suivantes : statut (avec dates d'arrivée et de départ le cas échéant), brève description du plumage, nidification, répartition générale, enfin remarques diverses sur l'abondance, le biotope fréquenté. La place est largement comptée et une ou deux pages d'un texte très lisible sont consacrées à chaque oiseau nicheur.

Le livre débute par une introduction géographique et écologique, suivie de renseignements sur le développement de l'ornithologie dans la province. Il prend fin avec la littérature (10 pages) et un index des noms d'espèces. Les pages de garde sont occupées par deux cartes d'une utilité évidente.

Les planches en couleurs sont dues en majorité à R. T. Peterson, mais J. A. Crosby, peintre canadien, en a exécuté une petite partie. Ces planches représentent 221 espèces sur 349 citées dans le texte. Celles de J. Crosby ont une facture moins puissante, un aspect plus terne que celles de Peterson, mais sur le plan du dessin les deux artistes se valent. N'oublions pas les dessins de J. H. Dick, tout à la fois évocateurs et précis.

Voici donc un livre utile aux débutants (par ses nombreuses illustrations et les descriptions) et aux ornithologistes chevronnés qui y trouveront des indications détaillées sur la biologie des oiseaux.

M. Cuisin.

Wailly (Dr Ph. de)

Les oiseaux de cage et de volière

(Ed. J. B. Baillière, Paris, 1964. — 392 pp., dessins et illustrations en noir. — Prix :)

Ce nouveau livre traitant des Oiseaux de cage et de volière sera bien accueilli des amateurs, toujours heureux de mieux connaître tout ce qui peut améliorer leurs élevages.

Après un avant-propos où il est notamment question de l'intelligence des oiseaux, l'auteur divise le corps de l'ouvrage en 5 parties. La première est consacrée aux différentes cages d'appartement et volières de plein air ainsi qu'aux nombreux acessoires nécessaires à de semblables élevages. La seconde traite de l'alimentation, si différente selon les espèces : insectivores, granivores, nectarivores, frugivores, etc... Chapitre important, car l'on sait que les oiseaux, dans la nature, changent souvent de régime selon les saisons, et recherchent de nouveaux éléments lors de la période de nidification ; c'est ainsi que les jeunes doivent recevoir une alimentation parfois très différente de celles des adultes.

Dans un troisième chapitre, intitulé « Classification des espèces », l'auteur décrit plus ou moins longuement les oiseaux de cage. C'est évidemment, avec le chapitre suivant : « Couleurs, pigments, hérédité », la partie la plus longue du livre.

Néanmoins, et pour finir, une place très large est encore réservée aux maladies. M. de Wailly, Docteur-Vétérinaire, est bien qualifié pour fournir d'utiles renseignements aux éleveurs. Conseils pour maintenir les oiseaux en bonne santé, descriptions des symptômes des maladies les plus fréquentes, soins appropriés, etc...

Préfacé par notre regretté ami et collègue le Prince Paul Murat, ce livre, bien présenté, possède une table des matières très complète ainsi qu'un index des noms latins et vernaculaires qui en facilite la rapide consultation.

Marcel Legendre.

Verslag van het vergelijkend onderzoek naar de wuze van voedselzoeken van enige soorten steltlopers

(Christelijke Jeugdbond van Natuurvrienden, Utrecht, Hollande.)

Passionnés par le comportement des Limicoles en quête de nourriture, l'auteur et son équipe donnent ici la somme de leurs observations à ce sujet.

Après l'exposition du problème, des techniques d'observation et de la terminologie, vient la revue d'une quinzaine de nos Limicoles européens : Courlis, Barges, Bécassine ordinaire, Bécasseaux, Avocette et Chevaliers. L'exposé des méthodes utilisées par chacun de ces oiseaux pour son alimentation conduit, selon le but visé, à une précision éthologique de la notion d'espèce. Et certaines comparaisons de ces schémas spécifiques de comportement, fort bien mises en valeur et étendues à des espèces américaines, offrent matière à réflexion. D'autres perspectives restent ouvertes aux aspects écologiques du problème.

Quelques agréables dessins au trait sont fort bien venus pour égayer ce texte publié en hollandais. Voilà qui apporte une vue originale mais encore peu développée sur l'alimentation.

Jacques Vielliard.

